

Université de Tartu  
Faculté de philosophie  
Département d'études romanes

Maarja Kallit

**Le nombre du substantif abstrait :**  
**L'exemple de *progrès, joie et regret* dans un corpus de**  
**traduction**

Mémoire de licence

Sous la direction de  
Anu Treikelder

Tartu 2014

## Table des matières

Introduction .....	4
<b>1. Analyse du substantif <i>progrès</i></b> .....	9
1.1. Occurrences contenant le nombre invariable .....	12
1.1.1. <i>Edusammud</i> comme équivalent du mot <i>progrès</i> .....	13
1.1.2. Substantifs déverbaux en <i>-mine</i> au pluriel.....	17
1.2. Occurrences contenant le nombre variable .....	18
1.2.1. Autres équivalents nominaux proposés .....	20
1.2.2. Substantifs déverbaux en <i>-mine</i> au singulier .....	21
1.3. Cas particuliers .....	22
1.3.1. Emploi d'une construction verbale .....	23
1.3.2. <i>Le progrès</i> traduit en estonien au pluriel .....	23
1.4. Synthèse.....	24
<b>2. Analyse du substantif <i>joie</i></b> .....	26
2.1. Occurrences contenant le nombre invariable .....	28
2.2. Occurrences contenant le nombre variable .....	31
2.2.1. <i>Rõõm</i> comme équivalent du substantif <i>joie</i> au pluriel.....	32
2.2.2. Autres équivalents proposés .....	34
2.3. Cas particuliers .....	36
2.4. Synthèse.....	37
<b>3. Analyse du substantif <i>regret</i></b> .....	39
3.1. Occurrences contenant le nombre invariable .....	42
3.1.1. <i>Kahetsused</i> comme équivalent du mot <i>regrets</i> .....	42
3.1.2. Différents mots composés proposés .....	44
3.2. Occurrences contenant le nombre variable .....	46
3.2.1. <i>Kahetsus</i> comme équivalent du mot <i>regret</i> au pluriel.....	47
3.2.2. Substantif déverbal <i>kahetsemine</i> comme équivalent de <i>regrets</i> .....	49

3.3. Cas particuliers .....	49
3.4. Synthèse.....	51
Conclusion .....	53
Resümee .....	58
Bibliographie.....	60
Annexes.....	64
Annexe 1.....	64
Annexe 2.....	65

## **Introduction**

(...)Traduire signifie comprendre le système intérieur d'une langue et la structure d'un texte donné dans cette langue, et construire un double du système textuel, qui sous une certaine description, puisse produire des effets analogues chez le lecteur, tant sur le plan sémantique et syntaxique que sur le plan stylistique, métrique, phonosymbolique(...)  
(Eco 2006 : 17)

Comme le suggère Eco ci-dessus, la traduction ne repose pas seulement sur une recherche des synonymes mais sur la nécessité de trouver des moyens linguistiques pour faire passer l'idée et les éléments analogues du texte source. Prenant en compte une sensibilité divergente de l'estonien et du français, les traducteurs doivent souvent faire face aux complications issues des différences grammaticales ou structurales. La catégorie du nombre du substantif fait partie des sujets problématiques et cela non seulement dans un contexte interlinguistique, car il existe des cas où même les locuteurs natifs se sentent troublés. C'est également la raison principale qui nous a amenée à nous concentrer dans notre mémoire sur les variations du nombre du substantif qui se produisent dans la traduction des textes estoniens vers le français et vice versa.

Du point de vue morphologique, « le nom est pourvu d'un genre qui lui est inhérent et varie en nombre » (Riegel et al. 1999 : 167-168). En ce qui concerne les deux langues auxquelles nous nous intéressons dans ce mémoire, la catégorie du nombre du substantif consiste donc en une opposition binaire entre le singulier et le pluriel. Vu que le regroupement des noms communs est assez large, il nous a fallu resserrer le champ lexical en trouvant les noms les plus problématiques. C'est ainsi que dans le cadre de ce mémoire, nous nous limiterons à l'étude des noms abstraits dont la variation du nombre a été selon nos observations la plus récurrente. Afin d'effectuer l'analyse, nous avons dû nous confronter avec une définition assez délicate : celle de l'abstrait et du concret (Orlandi 2010 : 109). Plusieurs critères sont en jeu quant à définir la notion d'abstraction et selon ce qu'indiquent Riegel et al. (1999 : 171), ce

regroupement comprend de nombreux substantifs, tels que les noms de propriété (*faiblesse*), de processus (*construction*) et de relation (*infériorité*). En effet, il ressort de la *Grammaire méthodique du français* que la notion de *nom abstrait* reste vague (*ibid.*). L'une des causes de cette complexité est probablement la mobilité des noms – il y a des procédés de pluralisation et de concrétisation qui permettent aux substantifs abstraits de passer d'un usage conceptuel à une occurrence plus incarnée. D'ailleurs, dans quelques études précédentes comme celles de Beuseroy (2009), et qui lui-même se réfère au travail de Flaux et Van de Velde (2000), les mots abstraits sont définis par le terme de noms massifs qui met l'accent sur leurs propriétés indénombrables. Toutefois, comme nous l'avons vu, il existe des mots abstraits qui peuvent être pluralisés et ce sont des mots auxquels nous nous intéresserons dans cette étude. De plus, ce qui rend le travail plus exceptionnel est qu'il n'existe pas tant de recherches menées sur cette thématique, surtout dans une perspective contrastive.

Etant donné que ce mémoire est réalisé dans une perspective comparative, force est de constater qu'il y a des occurrences où les noms abstraits estoniens ne se comportent pas de la même manière que ceux du français. De fait, nous pouvons faire une distinction claire entre les deux langues déjà sur le niveau déterminatif : contrairement au français, le substantif estonien n'est jamais précédé d'un article. Compte tenu de leur fonctionnement différent qui cause des variations sur le plan morphosyntaxique ainsi que sémantique, une telle étude sur le lexique abstrait aidera à clarifier les occurrences problématiques et par conséquent, rendre le travail de traduction moins compliqué. Le but de ce mémoire n'est donc pas de viser les meilleures solutions de traduction ni d'imposer un usage normatif unique mais d'observer les changements du nombre du substantif en français en les comparant aux textes estoniens. Autrement dit, il s'agit d'une analyse qui est censée procurer des informations sur l'emploi du singulier ainsi que du pluriel des noms abstraits dans les deux langues.

Ce mémoire est basé sur les textes traduits issus du Corpus parallèle estonien-français de l'Association franco-estonienne de lexicographie qui se trouve en ligne (<http://corpus.estfra.ee/>). Le corpus comprend un total de 65 millions de mots tirés de différents types de textes : ceux de la littérature estonienne et française ainsi que de textes non littéraires estoniens et français. En plus de ces derniers, on y trouve des

textes issus de la législation européenne, des débats du Parlement européen, et de la Bible. Nous avons constitué notre corpus à partir des textes littéraires et non littéraires des deux langues car il nous semble que dans ce registre, les traducteurs insistent plus sur la phraséologie en sauvegardant parallèlement la sémantique du texte source. Le corpus se trouve par ailleurs sur un CD ajouté à ce mémoire.

Avant d'accomplir une recherche sur le corpus, il fallait trouver les mots les plus problématiques. Il était par ailleurs nécessaire que les mots soient ceux qui peuvent se présenter dans les deux langues soit au singulier, soit au pluriel. Les mots choisis sont le résultat de nos observations attentives, tirés des œuvres littéraires et non littéraires. Force est de constater que notre corpus initial comprend 18 noms abstraits français (voir annexe 1) parmi lesquels nous avons sélectionné 3 pour effectuer une analyse plus approfondie : *progrès*, *joie*, *regret*. Le choix de ces mots-ci se justifie par le fait que, d'une part, leur nombre d'occurrences est suffisant afin d'avoir une vue d'ensemble et d'autre part, leur champ sémantique n'est pas excessivement large – une grande variation des équivalents rendrait l'analyse trop complexe. Les mots avec lesquels la recherche a été faite dans le corpus n'étaient que les mots français au pluriel, étant donné qu'une telle recherche avec les mots estoniens n'aurait pas donné de résultats assez adéquats puisqu'il fallait considérer qu'en estonien, le substantif se décline. Cependant, nous examinerons les deux sens de traduction afin de voir si l'interprétation ou l'intuition linguistique du traducteur peut y jouer un rôle important et s'il a été influencé par le texte source (voir annexe 2).

Comme ce mémoire est fortement lié au langage normatif et aux usages idiomatiques, il fallait s'appuyer sur des savoirs basiques des deux langues pour que le travail ne soit pas basé uniquement sur notre intuition linguistique. Nous avons donc utilisé divers dictionnaires estoniens et français tels que le dictionnaire du *Trésor de la Langue française informatisé* (TLFi), le *Petit Robert* (2009) et *Eesti keele seletav sõnaraamat* (EKSS 2009). Ceux-ci nous ont par ailleurs aidés à définir les différentes notions des mots étudiés. A propos de la partie théorique, notre mémoire inclut également des références suivantes : les articles d'Orlandi, de Gary-Prieur, d'Igot et de Mäekivi ainsi que la thèse de Beuseroy qui est réalisée sur la base de l'ouvrage de Flux et Van de Velde. Outre les sources mentionnées, nous nous sommes servis de deux grammaires estoniennes, celles de Reet Kasik (*Eesti*

*keele sõnatuletus*) et de Mati Ereht et al. (2007) et au sujet de la langue française, nous avons consulté *Grammaire méthodologique du français* de Martin Riegel et al. (1999) et celle de Gardes-Tamine (1998).

Du fait que nous nous concentrerons sur les noms abstraits *progrès, joie et regret* et que nous les observerons séparément, le mémoire se constitue de trois analyses. Dans un premier temps, nous nous demanderons quels sont les aspects qu'il est essentiel de souligner lors de notre étude. Nous essayerons donc de répondre aux questions de la recherche suivantes :

- 1) Quelles sont les stratégies de traduction des substantifs abstraits et quels équivalents sémantiques nous sont proposés ?
- 2) Quels sont les éléments syntaxiques qui peuvent influencer le changement du nombre, s'il y en a ? Ou pouvons-nous trouver des éléments issus de la langue source qui se sont transmis à la langue cible ?
- 3) La traduction nous propose-t-elle une reproduction de l'effet abstrait que comporte le texte source ou pouvons-nous remarquer une variation dans le degré d'abstraction ?

Il est essentiel de constater que même si la recherche sur le corpus qui se trouve en ligne n'est réalisée qu'avec les mots français et que nous y accorderons de l'importance, du fait que c'est le pluriel des mots abstraits français qui est le plus problématique, nous nous demanderons également comment les deux langues font face au problème lié au nombre du substantif abstrait.

La sélection des occurrences nous présente une variété d'équivalents où quelques solutions linguistiques surgissent. Ce qui nous a permis de les définir et de les catégoriser est un certain nombre d'altérations morphosyntaxiques apparues dans la langue estonienne. Selon les observations faites au cours de l'analyse, nous pouvons distinguer trois options principales et avant de passer à la partie d'analyse, nous les avons regroupés de la manière suivante:

- Tout d'abord nous apercevons les occurrences où le mot équivalent ainsi que le substantif déverbal sont employés au pluriel afin de mettre en relief la répétitivité ou bien la diversité du phénomène. Le nombre demeure inchangé mais dans la plupart des cas, il s'agit d'un mot composé qui sert à mieux transmettre le concept de

répétitivité ou simplement parce que le pluriel de l'équivalent proposé dans les dictionnaires ne serait pas tout à fait idiomatique.

- Puis, il existe des cas où le traducteur emploie un substantif qui est au singulier mais dont la valeur sémantique est la même que celle du mot abstrait français au pluriel avec lequel nous avons par ailleurs mené notre recherche dans le corpus en ligne. De plus, ce groupe comprend également les traductions dans lesquelles l'équivalent choisi est un substantif déverbal au singulier, formé par un changement de la catégorie grammaticale.

- Enfin, nous traiterons des cas particuliers divers parmi lesquels se trouvent l'omission du substantif qui change ainsi la structure syntaxique de façon notable, et l'emploi du verbe qui est pourtant le plus souvent l'équivalent d'une construction verbale française. Ce qui rend ce groupement-ci intéressant est le fait que ces types de tournures peuvent être une preuve des difficultés auxquelles le traducteur a dû se confronter lors du processus de traduction.

Ces groupements forment par ailleurs les sous-chapitres de ce mémoire où nous examinerons le paradigme d'équivalents que les traductions nous présentent d'une façon plus approfondie. Chaque analyse est suivie d'une synthèse en prenant du recul sur l'analyse et expliquant les résultats pour mieux comprendre les aspects les plus importants qui se sont profilés dans les chapitres précédents.

## 1. Analyse du substantif *progrès*

Il existe plusieurs possibilités de traduction des mots abstraits. Selon Orlandi (2010 : 113), ces types de variations forment par ailleurs un paradigme d'équivalents fonctionnels qui sont toutes à la disposition du traducteur. Dans cette partie nous observerons les équivalents divers du mot *progrès* qui se profilent du corpus d'étude et les analyserons selon les regroupements faits dans l'introduction.

La définition du mot *progrès* proposée dans *le Petit Robert* (2009) indique qu'il s'agit d'un développement ou d'une action d'avancer. Il faut pourtant remarquer que *progrès* en français contient deux modalités différentes, ainsi que nous pouvons le voir dans les deux exemples suivants :

les progrès de l'incendie ; les progrès techniques

Comme nous pouvons le voir ci-dessus, un mouvement ou une progression exprimée par le substantif *progrès* peut être vue d'une perspective positive comme négative. L'équivalent estonien le plus commun de ce mot proposé par les dictionnaires (EKSS 2009) serait donc *areng* ('développement') ou *progress*, le dernier étant d'ailleurs un emprunt lexical. Ces deux substantifs ne sont pas des synonymes complets parce que *areng* exprime un mouvement d'avancée ou simplement une succession d'événements grâce à quoi son contexte d'utilisation est plus élargi, alors que *progress* marque plutôt un développement de tendance positive, autrement dit une amélioration des conditions actuelles; et un terme proche serait donc *edu* ('succès'). Il y a également la variante d'un nom formé du verbe comme *arenemine* ou *edenemine* (des verbes *arenema*, *edenema*, 'se développer') Ce substantif déverbal insiste sur l'idée d'un mouvement avec une tendance intérieure et dont le point culminant a un niveau qualitatif différent (*ibid.*). Cette variation des formes sert à exprimer un degré d'abstraction différent, de la même manière que la catégorie du nombre le fait en français.

La catégorie du nombre est une de celles qui pose des problèmes non seulement aux traducteurs mais aussi au sein d'une seule langue. Compte tenu de l'approche contrastive de cette étude, nous pouvons constater que ce phénomène se produit

surtout dans le contexte français car en estonien, les différents degrés d'abstraction sont exprimés plutôt par la synonymie ou la dérivation que par la variation du nombre. En étudiant ce que nous proposent les dictionnaires français sur l'emploi du mot *progrès* au pluriel, nous voyons que dans certains cas, le contexte d'utilisation est défini. D'après le TLF par exemple, *progrès* se rencontre le plus souvent au pluriel s'il fait passer l'idée du perfectionnement des connaissances, en particulier scolaires.

[Le maître d'étude] contribue largement au succès de l'enfant, à ses progrès et à sa formation (Encyclop. éduc., 1960, p.133)

Cependant, dans la plupart des cas, la base des données terminologiques française, et particulièrement les dictionnaires, n'imposent pas un usage normatif unique du nombre du substantif et l'auteur qui est en ce cas le traducteur, aura ainsi toute la liberté d'interpréter le texte selon sa propre perception. Il existe pourtant des grammaires comme celle de Riegel et al. (1999) qui traitent de ce sujet en expliquant brièvement les différentes nuances que le changement dans le nombre pourrait procurer à la phrase. Cela nous prouve que l'opposition binaire entre le singulier et le pluriel relève des difficultés même dans un contexte unilingue. En outre, comme l'indique Igot (2012), il peut arriver que l'emploi d'un certain terme au singulier qui semble être l'équivalent du terme de la langue source n'est pas idiomatique. C'est alors que le nombre du substantif commence à jouer un rôle aussi important en perspective contrastive. Étant donné que la variation du nombre peut ajouter des nuances différentes à une phrase, il est important d'étudier ce domaine de manière plus approfondie et de voir quels effets l'altération a sur le sens.

Comme l'étude est basée sur une perspective contrastive, nous essayerons de comparer les occurrences où le nombre du substantif est invariable à celles où il a varié. Nous nous concentrerons surtout sur les variations pour qu'il soit possible de dire d'où viennent les différences. Quant à la partie concernant les statistiques, les textes français traduits vers l'estonien sont déjà plus nombreux dans le corpus en ligne. La recherche sur les textes littéraires estoniens ne donnait que 15 résultats parmi lesquels seulement 6 étaient au pluriel tandis que les résultats sur les textes littéraires français contenaient 54 cas d'utilisation du mot *progrès* dont 33 étaient au pluriel. Le corpus de notre étude comprend donc un total de 38 occurrences du nom

*progrès* au pluriel. Bien entendu, un travail de traduction ne repose pas seulement sur une synonymie des mots, et en plus des équivalents sémantiques, il faut que les expressions aient la même valeur textuelle comme l'écrit Orlandi (2010 : 108). Cela dépend de plusieurs aspects. De fait, dans le corpus de ce mémoire, le taux des interprétations dans lesquelles le nombre du mot *progrès* demeure invariable est plus ou moins le même que celui des occurrences caractérisées par un changement du nombre. Ce qui nous montre que la langue offre à chaque traducteur de nombreux outils mais que c'est à lui d'appréhender l'idée du texte et de le transmettre de la meilleure façon possible. Nous remarquons également que le taux de changements du nombre est plus élevé dans les textes dont la langue source est le français, et que par contre, en traduisant les textes littéraires estoniens vers le français, le substantif est le plus souvent remplacé par une construction verbale. Le tableau illustrant ces données se trouve ci-dessous:

**Tableau 1. Le regroupement des occurrences du mot *progrès* et leur fréquence d'apparition**

	Estonien-français			Français-estonien		
	Littéraire	Non littéraire	Total	Littéraire	Non littéraire	Total
Changement du nombre	1	1	2	7	6	13
Même nombre	-	-	-	8	5	13
Emploi d'une construction verbale	3	-	3	3	-	3
Omission	1	-	1	1	-	1
Singulier estonien, pluriel français	-	-	-	1	1	2
<b>Total</b>	5	1	6	21	12	32

## 1.1. Occurrences contenant le nombre invariable

Tout d'abord, nous examinerons les occurrences où la traduction ne présente pas de changements dans la catégorie du nombre, occurrences qui sont assez nombreuses dans le sens de traduction français-estonien (voir le tableau 1). En revanche, il n'y a aucune occurrence issue du texte estonien qui contienne le nombre inchangé, il s'agit donc des traductions vers l'estonien que nous allons analyser. Il ressort du corpus de notre étude que la solution unique de traduction du substantif *progrès* en sauvegardant le pluriel en estonien est *edusammud*, mis à part une seule occurrence du verbe substantivé *õnnestumised* :

*edusammud* (12 occurrences), *õnnestumised* (1 occurrence)

En observant les données du corpus, nous remarquons que la plupart des groupes nominaux dans les phrases dont la traduction a gardé le nombre est suivie soit d'un complément du nom soit d'un adjectif qualificatif en français. En outre, notre corpus contient deux types de qualificatifs : ceux qui sont postposés au substantif observé – on constate seulement une occurrence – le cas de l'adjectif antéposé. Nous observerons cette dernière dans la partie des constructions verbales puisque dans sa traduction, le substantif est remplacé par un verbe. Examinons par la suite deux phrases tirées du corpus :

- (1) Grâce à l'imagerie fonctionnelle et les progrès de la biologie moléculaire, le rapport entre le cerveau, les molécules des émotions comme les endorphines, l'équilibre du système nerveux autonome et le flux de l'énergie vitale dont parlaient les Anciens est en train d'être établi.

*Tänu ajukuvamisele ja molekulaarbioloogia edusammudele on hakatud kehtivaks tunnistama seoseid aju, emotsioonide molekulide, nagu endorfüinid, autonoomse närvisüsteemi tasakaalu ja „eluenergia voolu“ vahel, millest rääkisid antiikaja meedikud.*

Servan-Schreiber, D. (2003). *Guérir le stress, l'anxiété et la dépression sans médicaments ni psychanalyse*

- (2) Nous autres, jeunes Messieurs, on l'avait mis à notre portée et nous découvriions, satisfaits, que nos progrès individuels reproduisaient ceux de la Nation.

*Meile, noortele härradele, serveeriti seda eakohasel tasemel ja me avastasime rahuldustundega, et meie isiklikud edusammud kajastavad rahva omi.*

Sartre, J.-P. (1964). *Les mots*

Les deux exemples ci-dessus illustrent le cas d'une spécification réalisée par un ajout adjectival (2) ou nominal (1). Même si l'un d'eux contient la préposition *de* et démontre l'appartenance et que l'autre est construit avec l'adjectif *individuels* répondant à la question « Lesquels ? », les deux servent à déterminer le substantif *progrès*. L'étude approfondie du corpus révèle en fait une tendance : dans la plupart des cas, le mot *progrès* n'apparaît qu'avec un entourage lexical qu'illustrent de nombreux types de déterminants. Seules dix occurrences sur un total de 39 se composent du nom *progrès* sans aucun élément déterminant. En plus des adjectifs et des compléments, il existe des exemples d'une relative introduite par *que* (*les progrès qu'allait faire la biologie*) ou d'un adjectif formé du participe (*les progrès réalisés avec la bien*). Cela montre qu'il existe un lien fort entre ces éléments syntaxiques.

**Tableau 2. Les éléments déterminants du nom *progrès* dans la phrase française et leur fréquence d'apparition**

Nombre variable (15 occurrences)		Nombre invariable (14 occurrences)	
Progrès+de+N	12 fois	Progrès+de+N	2 fois
		Progrès+adj	7 fois
Progrès+adj	1 fois	Progrès+partitif	2 fois
		Progrès+relative	1 fois
N+de+progrès	1 fois		

### 1.1.1. *Edusammud* comme équivalent du mot *progrès*

Selon quelques grammairiens, le pluriel est par ailleurs une manière de désigner la diversité, la répétitivité ou la concrétisation d'un phénomène (Igot 2012). L'observation du corpus nous montre que les occurrences qui s'y trouvent

appartiennent à ce dernier regroupement. Quand « le pluriel sert à désigner les manifestations concrètes d'un phénomène » (*ibid.*), l'emploi d'un complément aide à mettre en évidence l'idée d'une réalité objective et nous montre qu'il s'agit d'une manifestation concrétisée.

Quant aux traductions vers l'estonien, afin de transmettre le concept de quelque chose de concret en estonien, les équivalents proposés dans les dictionnaires et dont nous avons traité ne suffiront pas. L'emploi du mot *areng* ainsi que *edu* au pluriel n'est pas tout à fait idiomatique ni naturel puisque ce sont des termes plutôt généraux. Et comme l'indique Mäekivi (2009 : 51) dans son article, *areng* exprime un phénomène abstrait et non dénombrable qui peut exister sans qu'on le perçoive et c'est pourquoi il est agrammatical de le pluraliser. En effet, une preuve en est que le corpus de cette étude ne présente aucune occurrence du pluriel de ces deux substantifs estoniens. Vu que la solution linguistique la plus courante a été d'utiliser un mot composé, nous pourrions dire que c'est une possibilité de gérer le problème lié au nombre. Le mot utilisé est *edusammud* qui est composé de deux substantifs estoniens: *edu* ('succès') et *samm* ('pas') dont le premier transmet l'idée d'un progrès tandis que l'autre montre qu'il y a plusieurs étapes avant que le phénomène ne parvienne à des conditions meilleures et que de plus, le développement est un résultat des actions de quelqu'un. C'est à cause du mot *samm* qu'une telle connotation surgit car il porte en soi l'idée d'un agent qui réalise ces progrès (*edusammud*). Il s'agit donc d'un mot plus concret que *areng* par exemple qui ne marque qu'un processus lors duquel les conditions peuvent soit s'améliorer, soit empirer.

- (3) Nourrir mes prétentions et pour en masquer la démesure je recourus à l'expérience commune : dans les progrès vacillants de **mon** enfance je voulus voir les premiers effets de mon destin.

*Et oma pretensioonidele toitu anda ja nende ülemäärasust varjata, võtsin appi tuntud võtte : **oma** lapseea kobavates edusammudes tahtsin ma näha saatuse endeid.*

Sarte, J.-P. (1964) *Les mots*

Dans l'exemple précédent (3) nous pouvons d'ailleurs voir une claire allusion à la présence d'un agent. Dans ce cas, c'est le déterminant possessif *mon* qui accompagne la préposition *de* et le substantif *enfance*. La phrase contient donc d'une part, l'idée

de pluralité et d'autre part, celle d'agentivité qui peuvent être la raison pour laquelle le traducteur a choisi comme équivalent estonien le mot *edusammud* au pluriel. Les autres éléments capables d'exprimer l'agentivité en français sont donc le déterminant possessif (3) qui peut aussi antéposer le mot progrès et non seulement son déterminant comme nous avons vu dans l'exemple (3) ou le participe passé qui se comporte de la même façon qu'un adjectif.

- (4) Si la lente fabrication du discours que l'Autre attend permet à Phil d'embrasser Rita, il ne suffit pas à conquérir la jeune fille et surtout à remettre le temps en marche, et Phil continue à se réveiller le même jour, quels que soient les progrès réalisés avec la bien ?

*Kui see vaevarikas kõneloome, mida teine ootab, võimaldab Philil viimaks Ritat suudelda, siis ei piisa sellest sugugi tema vallutamiseks ega veel vähem aja taaskäivitamiseks ning Phil ärkab igal hommikul endiselt samas päevas, milliseid edusamme poleks ta ka armsamaga varem saavutanud.*

Bayard, P. (2007) *Comment parler des livres que l'on n'a pas lus*

Quand nous observons la phrase (4), nous voyons que le participe *réalisés* fonctionne comme un adjectif tandis que dans la traduction, il est remplacé par une construction verbale gardant en même temps le mot composé *edusammud*. Cela nous montre qu'il existe plusieurs variations de constructions dans lesquelles ce substantif peut apparaître en ayant la fonction de l'objet du verbe, comme *tegema* ('faire') mentionné plus haut ou *saavutama* ('accomplir') dans cet exemple. Mais il reste toujours la conception concrétisée d'une pluralité des manifestations.

Comme l'agentivité est fortement liée aux syntagmes verbaux, de fait, le mot *edusammud* porte une notion de mouvement qui est habituellement exprimé par le verbe. Cette construction peut apparaître à la place du verbe *edenema* mais en ce cas, son équivalent serait *edusamme tegema* comme présenté dans l'exemple ci-dessous:

- (5) Inscrit dans une école convenable de Greenwich Village, David accomplissait des progrès rapides — tout en assurant ses revenus avec un copain du quartier qui lui fournissait de l'herbe, revendue plus cher aux élèves de son lycée.

*David jätkas õpinguid ühes korralikus Greenwich Village'i koolis ja tegi kiireid edusamme, kindlustades endale samas taskuraha ühe naabripoisi abiga, kellelt saadud puru ta kaasõpilastele kallimalt edasi müüis.*

Duteurtre, B. (2001). *Le voyage en France*

En observant l'exemple (5) de manière plus approfondie, nous apercevons d'abord que cette fois-ci, la construction verbale française a été sauvegardée et même si le verbe locatif ('accomplir') n'est pas semblable en estonien (*tegema* 'faire'), sémantiquement, la phrase garde son authenticité. Étant donné qu'en français, la construction utilisée dans cette phrase (*accomplir des progrès*) est verbale et ressemble fortement à *faire des progrès*, il est possible que le traducteur ait été influencé par la langue source et ait ainsi choisi d'utiliser également une construction verbale en estonien. De plus, l'adjectif qualificatif *rapides* aurait pu également influencer la structure de la phrase traduite, mais dans ce cas, le nombre du substantif semble dépendre plutôt du verbe qui fait référence à la présence d'un agent.

En ce qui concerne les textes dont la langue source est l'estonien, notre corpus ne comprend aucune occurrence où le mot *progrès* au pluriel serait traduit vers le français en gardant le nombre. Il est donc assez évident que l'usage intuitif de l'estonien n'implique pas le pluriel des mots abstraits et comme il est dit dans la grammaire estonienne, ce sont plutôt des cas exceptionnels (Erelt, M. et al. 2007 : 254-255).

Comme chaque corpus, le nôtre présente également des occurrences qui ne soutiennent pas cette tendance d'agentivité dans les phrases traduites en gardant le même nombre qu'en langue source. Dans la phrase (1) par exemple, ce n'est pas la biologie elle-même qui a fait des progrès mais l'idée est qu'il y a des gens qui ont fait des progrès pour que ce domaine puisse s'épanouir. Il faut pourtant constater qu'une telle construction est assez courante en estonien et complètement grammaticale selon ce qui est écrit dans EKSS (2009). Il nous semble que cet usage est influencé par la langue source, surtout en observant les deux phrases suivantes :

- (6) Parmi les écrivains de sa génération, il était certainement le seul capable de pressentir les progrès qu'allait faire la biologie.

*Oma põlvkonna kirjanikest oli ta päris kindlasti ainus, kes oskas bioloogia edusammette aimata.*

Houllebecq, M. (1998). *Les particules élémentaires*

- (7) Les biologistes pensaient et agissaient comme si les molécules étaient des éléments matériels séparés, uniquement reliés par le biais d'attractions et de répulsions électromagnétiques ; aucun d'entre eux, il en était convaincu, n'avait entendu parler du paradoxe EPR, des expériences d'Aspect ; aucun n'avait même pris la peine de

s'informer des progrès réalisés en physique depuis le début du siècle ; leur conception de l'atome était à peu près restée celle de Démocrite.

*Bioloogid mõtlesid ja tegutsesid nii, nagu oleksid molekulid eraldiseisvad materiaalsed elemendid, mida ühendavad üksnes elektromagnetilised tõmbe- ja tõukejõud ; ta oli veendunud, et mitte keegi neist polnud kuulnudki EPR-paradoksist ega Aspect'eksperimentidest ; mitte keegi polnud viitsinud ennast kurssi viia sajandi algusest peale füüsikas tehtud edusammudega ; nende arusaamine aatomist oli ikka veel enam-vähem sama mis Demokritosel.*

Houllbecq, M. (1998). *Les particules élémentaires*

Comme le montre la phrase (6), la construction française qui permet à *la biologie* d'avoir le rôle d'agent est transmise en estonien. En dépit du fait que dans la traduction, *biologie* est au génitif et que nous pourrions nous demander « les progrès de qui ou de quoi ? », nous avons la même impression du mot *biologie* qui fonctionne comme l'agent. Il faut souligner qu'il s'agit d'un usage normatif selon EKSS (2009) même si cela sonne peu naturel en estonien, car la biologie en tant que domaine ne peut pas faire des progrès elle-même. En revanche, dans l'exemple (7), nous voyons que la traduction est tout à fait correspondante à la construction passive du texte source. Etant donné que les deux phrases sont traduites par le même traducteur, nous pouvons supposer qu'il a probablement été influencé par la langue française ou bien il a délibérément voulu varier les expressions utilisées de sorte que l'usage du vocabulaire soit plus diversifié.

Nous pourrions donc dire que *bioloogia edusammud* ('les progrès de la biologie') exprime les progrès d'un domaine mais en supposant qu'il y a quelqu'un qui les effectue, autrement dit un agent.

### **1.1.2. Substantifs déverbaux en *-mine* au pluriel**

Une autre forme d'équivalents est celle des noms dérivés du verbe, c'est-à-dire les substantifs déverbaux qui se terminent en *-mine* et chez lesquels l'emploi du pluriel est assez rare quand nous regardons le corpus. Cet exemple-ci le démontre :

(8) Il lui raconta pourquoi il s'était séparé de sa petite amie et comment s'appelait celle qu'il avait dans le collimateur, ses progrès en cuisine, sa fatigue...

*Ta rääkis sellest, miks ta oli oma tüdruk sõbrast lahku läinud, ja mainis uut tüdrukut, kes oli talle silma hakanud, ta rääkis õnnestumistest restoranis ja väsimusest.*

Il est pourtant essentiel de constater que les dérivés se terminant en *-mine* expriment normalement la même action que le verbe dont ils sont issus et c'est pourquoi leur usage normatif est assez fixé et ne concerne que le singulier (Kasik 2009 : 89). Néanmoins, il existe des cas où le traducteur a choisi d'utiliser le pluriel du substantif déverbal comme l'indique le seul exemple (8) qui se trouve dans notre corpus. Cet emploi n'est pas agrammatical vu qu'il s'agit d'une œuvre littéraire et que cela donne aux auteurs plus de liberté de s'exprimer. En outre, nous y voyons le déterminant possessif *ses* qui n'est pas traduit en estonien. On dirait alors que le mot *õnnestumised* est dans cette phrase-ci remplaçable par *edusammud* car il s'agit d'un contexte où la pluralité des manifestations est encore soulignée. Nous remarquons donc diverses possibilités que la langue offre aux traducteurs et une certaine subjectivité de traductions en raison de cette diversité.

## 1.2. Occurrences contenant le nombre variable

Nous nous intéresserons surtout aux variations du nombre qui se produisent dans un contexte interlinguistique, c'est pourquoi nous les soulignerons et les prendrons pour la base de l'analyse faite en perspective comparative. Selon les observations du corpus, l'équivalent le plus fréquent au singulier du mot *progrès* au pluriel est *areng* qui apparaît 6 fois sur un total de 15 occurrences au singulier. Nous y trouverons aussi d'autres solutions linguistiques qui sont déjà moins récurrentes :

edenemine (3 occurrences), arenemine (1 occurrence), *käik* (2 occurrences), *edu* (1 occurrence), *progress* (1 occurrence)

Du point de vue syntaxique, nous pouvons remarquer que les structures dont nous avons traité dans le sous-chapitre précédent y sont également présentes.

Dans la plupart des cas, les syntagmes où le substantif et le complément sont liés par la préposition *de*, expriment un personnage ou à un phénomène des progrès duquel on parle. Un adjectif peut également aider à définir le substantif. Du point de vue linguistique, il est pourtant important de faire la différence entre les deux. La fonction de l'adjectif diffère de celle du complément par le fait qu'il ajoute au nom

observé une nouvelle qualité ou quantité. Alors que le complément du nom exprime l'agentivité – celui qui fait des progrès ou le domaine dans lequel les progrès sont accomplis (voir la partie 1.1.1.).

Comme nous l'avons vu dans la partie concernant les occurrences où le nombre reste invariable, il existe des exemples dans lesquels la construction syntaxique contient aussi un complément dont la fonction est de préciser le nom. En effet, la différence est probablement qu'ici, le traducteur a senti qu'un sujet inanimé lui-même ne pouvait pas accomplir des progrès (*edusammud*) et qu'il vaudrait mieux employer une construction passive qui rende la présence d'un agent plus abstraite (7) (*les progrès réalisés en physique*) ou le mot *areng* qui est plus neutre et n'implique pas l'agentivité.

- (9) Le passage entre les deux extrêmes est garanti par **tous les progrès de la connaissance**, qu'un mouvement de pensée indissoluble qui va de l'Orient à l'Occident et s'est déplacé de l'un vers l'autre – peut-être seulement pour confirmer son origine – a permis à l'humanité d'accomplir dans l'espace de deux millénaires.

*Ülemineku kahe äärmuse vahel teeb võimalikuks teadmiste areng, mille mõtte liikumine idast läände ning seejärel läänest itta (vahest ehk ainult selleks, et kinnitada oma päritolu), laskis inimkonnal kahe aastatuhande vältel läbi teha.*

Lévi-Strauss, C. (1955). *Tristes tropiques*

La phrase qui se trouve ci-dessus nous fait remarquer le complément *connaissance* qui complète le mot *progrès* et qui est au génitif en estonien (antéposé au substantif) ; c'est l'équivalent de la construction contenant la préposition *de*. Nous pouvons apercevoir que le traducteur a varié le nombre de ces deux substantifs et a ainsi tenté de créer l'idée d'une généralisation. Puisque *connaissance* est précédé d'un article défini, nous pouvons dire qu'il exprime une généralisation (Gardes-Tamine 1998 : 138). De plus, malgré l'utilisation de l'adverbe *tous* qui se place devant le nom *progrès* et qui y ajoute une nuance de multiplicité, le mot équivalent employé en estonien est *areng* au singulier. Nous pouvons dire que c'est à cause de l'absence d'agentivité qu'exigerait le substantif équivalent estonien au pluriel.

Afin d'illustrer les difficultés auxquelles les traducteurs doivent faire face en traduisant les mots abstraits, regardons la phrase suivante :

- (10) Sous l'impulsion des progrès de la biologie devait peu à peu se développer au XIXe et au XXe siècle une anthropologie matérialiste, radicalement différente dans ses présupposés, et beaucoup plus modeste dans ses recommandations éthiques.

*Bioloogia arengu mõjul kujunes XIX ja XX sajandil järk-järgult välja materialistlik antropoloogia, mille eeldused olid radikaalselt erinevad ja eetilised soovitused märksa tagasihoidlikumad.*

Houllebecq, M. (1998). *Les particules élémentaires*

La structure syntagmatique de l'exemple (10) correspond précisément à celle de l'exemple (1) que nous avons observée dans le chapitre 1.1., mis à part l'ajout *moléculaire* que nous ne prenons pas en compte car il s'agit d'une locution figée (*biologie moléculaire*). Une telle différence s'explique par la subjectivité du domaine de traduction et nous montre comment l'interprétation des traducteurs peut varier d'un contexte à l'autre.

### 1.2.1. Autres équivalents nominaux proposés

En fonction des données du corpus, une grande variation d'équivalents du mot *progrès* nous est proposée comme nous l'avons vu dans la partie précédente.

- (11) Tout en absorbant, dans un ordre soigneusement établi, les produits composant un cocktail léthal imparable, il avait téléphoné à une femme aimée pour la tenir au courant, minute par minute, des progrès de son agonie.

*Neelates hoolikalt valitud järjekorras ravimeid, mis moodustasid pöördumatu mõjuga mürgikokteili, helistas ta armastatud naisele, et talle minut minuti järel oma agoonia käiku kirjeldada.*

Carrère, E. (2000). *L'Adversaire*

- (12) Seul, Michel était au courant puisqu'il lui avait téléphoné avant de venir pour l'informer des progrès de ses recherches et lui dire où il se rendait.

*Ainult Michel oli sellega kursis, sest ta oli talle enne siiatulekut helistanud ja teda uurimise käigust teavitanud ning öelnud, kuhu ta läheb.*

Gallerne, G. (2009). *Au pays des ombres*

En ce qui concerne les exemples ci-dessus, le traducteur a remplacé *progrès* par le mot *käik* dont la connotation est encore plus neutre que celle de *areng*. En regardant la phrase (11), son choix s'explique nettement par l'usage du verbe *kirjeldama* ('décrire') au lieu de *tenir au courant*. La signification du mot *käik* est plutôt liée à

un processus qu'à un progrès. En effet, décrire un processus est plus idiomatique en estonien que décrire des progrès, surtout quand il s'agit d'un progrès vers un état négatif tel que l'agonie. La traduction estonienne dans l'exemple (12) nous présente par ailleurs un segment de nature assez figée *uurimise käigust teavitama*. Outre les expressions figées du discours, il semble que le mot *käik* soit de préférence utilisé dans un contexte plus quotidien alors que *areng* touche un contexte plus élargi comme les sciences.

Suivant l'occurrence ci-dessous, l'emprunt lexical *progress* est également employé :

(13) Il est nettement conscient que les progrès de la science et du matérialisme ont sapé les bases de toutes les religions traditionnelles ; il est également conscient qu'aucune société ne peut subsister sans religion.

*Ta on täiesti teadlik sellest, et teaduse ja materialismi progress on õõnestanud kõigi traditsiooniliste religioonide alustalad; samuti on ta teadlik sellest, et ükski ühiskond ei saa püsida ilma religioonita.*

Houellebecq, M. (1998). *Les particules élémentaires*

Cet exemple démontre qu'un tel usage est tout à fait accepté. Notons pourtant qu'il n'existe qu'un seul cas où le traducteur a préféré l'employer. Par conséquent, nous en traiterons comme d'une exception car les normes suggèrent d'utiliser plutôt un terme estonien. Même si à la fin, tout dépend de l'intuition linguistique du traducteur. D'ailleurs, en raison de l'emploi de cet emprunt lexical, la traduction obtient une connotation plus formelle, comme s'il s'agissait du jargon administratif.

### 1.2.2. Substantifs déverbaux en *-mine* au singulier

Dans ce sous-chapitre nous aborderons les substantifs dérivés du verbe qui se terminent en *-mine* afin de les comparer à ceux dont nous avons traité dans la partie 1.1.2. Cette fois-ci, seulement le singulier de ces mots est donc observé.

Les deux termes proposés comme équivalent du mot *progrès* sont *arenemine* et *edenemine* qui sont dérivés des verbes *arenema* et *edenema* (liés aux noms *areng* et *edu*). Comme nous l'avons déjà mentionné dans la partie 1.1.2., selon ce qu'écrit Kasik, ces types de substantifs sont liés aux verbes dont ils sont issus et lors du changement de catégorie du mot, leur sens demeure quasiment le même. La

terminaison *-mine* y ajoute une nuance de généralité (Kasik 2009 : 89). Voici quelques exemples :

- (14) Avec les progrès de la médecine, tous les parents veulent maintenant des enfants beaux, en bonne santé, intelligents... et sans le moindre intérêt particulier.

*Tänu meditsiini arenemisele tahavad kõik vanemad ilusaid, terveid ja tarku lapsi, kellel pole samas ühtegi eripära.*

Werber, B. (1998). *Le père de nos pères*

- (15) Monnier avait informé Castelan des progrès de l'enquête, et ce dernier n'ignorait rien des indices relevés dans le garage, confirmant l'existence de liens entre Vincent et la victime.

*Monnier oli informeerinud Castelani uurimise edenemisest ja viimasele olid täpselt teada kõik töökojast leitud asitõendid, mis kinnitasid sidet Vincenti ja ohvri vahel.*

Gallerne, G. (2009). *Au pays des ombres*

Quant à la terminaison *-mine*, il s'agit d'un suffixe très productif à l'aide duquel il est possible de former des substantifs de n'importe quel verbe (Kasik 2009 : 89). Comme nous pouvons le voir dans les phrases (14) et (15), ces mots expriment un processus mais en même temps, il y a une nuance d'un terme général comme si les progrès étaient quelque chose de connu et de fixé.

### 1.3. Cas particuliers

Dans cette partie nous traiterons des occurrences parmi lesquelles se trouvent l'omission du substantif, l'emploi d'une construction verbale et enfin, un phénomène qui ne s'est produit que deux fois dans notre corpus – le cas où le mot *progrès* au singulier en français est traduit vers l'estonien en employant le pluriel.

Tout d'abord, regardons la phrase suivante :

- (16) Il avait vu la mort au travail, contemplé les progrès atroces de l'infection.

*Ta nägi, kuidas surm tegi oma laastavat tööd, kuidas viirus halastamatult inimesi hävitas.*

Grangé, J.-C. (1998). *Les rivières pourpres*

Nous voyons que le traducteur a renoncé à l'emploi du nom abstrait et s'est concentré sur l'idée sémantique de la phrase qui en ce cas, semble être la seule solution, car *les progrès de l'infection* ne se traduit pas en estonien mot-à-mot.

### 1.3.1. Emploi d'une construction verbale

Il est important de constater que notre corpus ne comprend que des occurrences où la construction verbale du texte originel est traduite également par une construction semblable. Comme il est indiqué dans le tableau 1, l'emploi d'un verbe indépendant ou d'une construction verbale contenant le nom abstrait est aussi récurrent dans les textes estoniens traduits vers le français (2 occurrences sur 5) que dans les textes traduits vers l'estonien (3 occurrences sur 31). Nous analyserons donc les deux sens de traduction. Voici les exemples pour nous aider :

(17) *Ta jõudis küll edasi, aga siis leidis ta äkki ühel ilusai päeval, et tema suguõed on veel rohkem edasi jõudnud.*

Elle avait fait des progrès, jusqu'au moment où elle avait découvert que ses consœurs en avaient fait davantage encore.

Tammsaare, A. H. (1932). *Tõde ja õigus IV*

(18) *Ja ma pean ütlema: hooti edenes see mu meelest ootamatult hästi.*

Et je dois le dire : j'avais l'impression de faire d'étonnants progrès.

Kross, J. (1987). *Vastutuulelaev*

Vu que les deux exemples sont tirés des textes dont la langue source est l'estonien, les traducteurs ont choisi la locution figée française *faire des progrès*. Cela nous montre qu'une construction verbale estonienne se traduit de préférence de la même façon en français et que cette locution est très courante.

(19) Et les matériaux artificiels ont effectué de grands progrès.

*Kunstmaterjalid on märksa edasi arenenud.*

Grangé, J.-C. (1998). *Les rivières pourpres*

L'exemple (19) est par contre traduit vers l'estonien et nous y notons aussi une construction verbale *edasi arenenud* proposé comme l'équivalent de *effectuer de grands progrès*. Quant à *edasi*, il s'agit d'un adverbe qui accompagne le verbe *arenema* afin d'accentuer l'idée d'un progrès au sens positif.

### 1.3.2. Le progrès traduit en estonien au pluriel

Dans cette partie, nous observerons les occurrences qui se produisent assez rarement : ce sont les cas où le mot abstrait français au singulier est transmis en

estonien en employant le pluriel du substantif. Notre corpus ne comprend que deux exemples pour illustrer ce phénomène et tous les deux sont par ailleurs des traductions estoniennes. Cela veut dire que pour une raison quelconque, le traducteur a appréhendé le nombre de manière différente. Mais regardons les exemples :

(20) Le progrès, le fameux « progrès », se manifestera sur un autre terrain, à un moment inattendu.

*Edusammud, need kuulsad „edusammud“ astutakse teisel pinnal ja ootamatul hetkel.*

Pennac, D. (1992). *Comme un roman*

(21) Le progrès, l'optimisme, les trahisons joyeuses et la finalité secrète, tout s'effondrait de ce que j'avais ajouté moi-même à la prédiction de Mme Picard.

*Edusammud, optimism, rõõmsad reetmised ja salajane sihipärasus, kõik, mida ma proua Picard'i ennustusele ise juurde olin pannud, varises kokku.*

Sartre, J.-P. (1964). *Les mots*

Nous pouvons remarquer une tendance : dans les deux phrases, le mot *progrès* est suivi d'une virgule. Dans l'exemple (21) le substantif apparaît dans la fonction de sujet faisant partie d'une succession de plusieurs phénomènes. L'exemple (20) montre par contre une mise en relief en employant une répétition. Dans la même phrase (20), nous pouvons apercevoir que le traducteur a également varié le verbe. Il est probable qu'en raison du choix du verbe *astuma* qui est en collocation avec le mot *samm*, il a utilisé comme équivalent le mot *edusammud* et non *areng* etc. De plus, nous pouvons considérer l'interprétation comme une adaptation de l'idiome formé avec le mot *terrain*. Quant à l'exemple (21), comme nous l'avons mentionné, les substantifs forment une liste de phénomènes dont quelques-uns sont au pluriel et les autres au singulier. Par conséquent, nous imaginons que l'objectif du traducteur a probablement été de formuler la phrase selon une certaine régularité pour éviter de créer l'impression que les mots se placent dans la phrase de façon arbitraire.

#### 1.4. Synthèse

Les remarques faites au cours de l'analyse nous ont aidée à souligner quelques aspects qui jouent un rôle important dans la traduction du substantif *progrès*. D'abord, il est important de constater que l'estonien offre une assez grande variété d'équivalents et que le choix du mot dépend du nombre : il existe des mots utilisés

comme équivalent de *progrès* au pluriel (*edusammud*) et il y a des substantifs dont l'usage du singulier est préférable (*areng, edu, arenemine* etc.). Les équivalents estoniens de *progrès* gardant le même nombre sont donc différents de ceux où le nombre demeure inchangé. Un facteur qui influence aussi le choix du nombre de manière visible est l'agentivité : si les progrès sont accomplis par quelqu'un ou même si nous ne faisons que le supposer (*les progrès de la biologie*), l'équivalent estonien de *progrès* est *edusammud, edu* ou *edenemine*. Par contre, si *les progrès* n'implique pas forcément la présence d'un agent, les mots plus neutres tels que *areng, arenemine* seraient une meilleure option.

L'autre aspect considérable est la modalité que portent les équivalents estoniens. Même si les dictionnaires proposent plusieurs termes de sens proche au mot *areng*, nous y remarquons une nuance selon laquelle nous pouvons les définir : les substantifs dérivés du verbe *edenema* (*edu, edenemine, edusammud*) marquent une action de tendance positive. Les mots *areng, arenemine* et *käik* peuvent par contre exprimer un développement ainsi que tout simplement une succession d'événements. Outre ces deux aspects concernant la modalité et l'agentivité, il faut mentionner les collocations verbales dont *progrès* est l'objet (*faire des progrès, accomplir des progrès, effectuer des progrès*). Dans ce cas, le traducteur a employé soit une construction verbale idiomatique (*edusamme tegema*, notons par ailleurs qu'il n'est pas possible d'utiliser la construction *edu tegema*) qui implique par ailleurs la présence d'un agent, soit un verbe indépendant (*edenema, arenema* etc.).

## 2. Analyse du substantif *joie*

*Joie* est l'un des mots qui fait partie des substantifs appartenant à la catégorie des émotions qui généralement, se qualifient sous le terme 'état d'esprit'. Quant aux émotions, elles sont fortement liées à l'abstraction car il s'agit de termes intangibles et c'est l'une des raisons pour laquelle nous avons choisi d'analyser le substantif *joie*. Globalement, l'analyse de ce mot semble être moins compliquée que celle de *progrès* grâce au fait que les différents aspects concernant l'opposition binaire du pluriel et du singulier sont brièvement expliqués dans les dictionnaires français. Selon *le Petit Robert* (2009) par exemple on distingue *la joie* signifiant « une émotion agréable et profonde, un sentiment exaltant ressenti par toute la conscience » et *les joies* au pluriel qui marque des manifestations particulières de la même émotion évoquée (causant du plaisir ou de la satisfaction). Selon ce qu'écrit Beuseroy (2009 : 143) dans sa thèse, les noms d'état ont deux lectures : lecture stative et celle d'occurrence. Si la première renvoie à la propriété du mot, la lecture d'occurrence dénote les manifestations particulières des états ou des sentiments exprimés par le nom en question. On dirait donc que *joie* en tant que concept est un terme abstrait qui s'oppose à *joie* accompagné soit de l'article indéfini soit de l'article défini au pluriel dont le degré d'abstraction est moins élevé.

Ayant défini la différence principale entre les deux usages du nombre du substantif *joie*, nous n'avons qu'à nous procurer des informations sur le paradigme d'équivalents estoniens afin de voir si les variations du nombre créent en estonien les mêmes nuances de sens. Notre corpus qui comprend un total de 42 occurrences du mot *joie* au pluriel nous aidera à réaliser l'analyse. Nous allons les regrouper de la même manière dont nous l'avons fait dans la partie concernant le substantif *progrès* – d'après les altérations morphosyntaxiques apparues en estonien. L'étude du corpus révèle 19 occurrences contenant le nombre variable qui sont plus nombreuses que celles où le nombre demeure inchangé (13 occurrences). A côté de ces cas, l'omission et le remplacement par une construction verbale sont également pris en compte. Le tableau pour illustrer ces données se trouve ci-dessous :

**Tableau 3. Le regroupement des occurrences du mot *joies* et leur fréquence d'apparition**

	Estonien-français			Français-estonien		
	Littéraire	Non littéraire	Total	Littéraire	Non littéraire	Total
Changement du nombre	12	-	<b>12</b>	7	-	<b>7</b>
Même nombre	7	-	<b>7</b>	5	1	<b>6</b>
Emploi d'une construction verbale	4	-	<b>4</b>	3	1	<b>4</b>
Omission	2	-	<b>2</b>	-	-	-
<b>Total</b>	25	-	<b>25</b>	16	2	<b>17</b>

Etant donné que les cas où le nombre change sont plus nombreux, ce groupement propose une plus grande variation des équivalents possibles tels que *rõõm*, *lust*, *lõbu*, *naer* et le substantif déverbal *lõbutsemine*. Il faut toutefois constater que cette variété de vocabulaire concerne surtout les textes dont la langue source est l'estonien. Cela peut d'une part indiquer un champ sémantique plus large du mot français *joies* et d'autre part, montrer qu'en estonien, il existe plus de termes de sens proche pour ce mot. Nous pouvons également remarquer que le taux de remplacements par un verbe est assez élevé, ce qui prouve qu'il s'agit d'une option productive pour faire face aux difficultés de la traduction des mots abstraits. Par contre, comme nous pouvons le voir dans le tableau 3, l'omission n'est pas une solution récurrente ; le corpus du mémoire contient seulement 2 occurrences sur un total de 25 dans les traductions vers le français et aucune occurrence dans le sens contraire.

L'équivalent le plus récurrent est le mot *rõõm* qui apparaît au singulier ainsi qu'au pluriel (*rõõmud*). La définition du mot *rõõm* proposée dans le dictionnaire de langue estonienne est la suivante : un état d'esprit exprimant le plaisir ou la satisfaction (EKSS 2009). Il s'agit donc d'un sens assez proche du substantif français *joie*.

D'ailleurs, il est aussi écrit que *rõõm* peut signifier quelque chose qui provoque de la joie et comme cette émotion peut être le résultat de plusieurs composants, l'emploi de *rõõmud* au pluriel devient tout à fait idiomatique. Nous voyons que les deux langues fonctionnent d'une façon similaire : en estonien ainsi qu'en français *la joie* au singulier marque le concept ou le principe tandis que *les joies* au pluriel expriment les aspects plus concrets provoquant le sentiment avec une évocation plus ancrée dans le concret. Cependant, notre corpus démontre qu'il existe un certain nombre de traductions dans lesquelles le nombre varie malgré la claire distinction faite dans les dictionnaires.

En ce qui concerne le mot *rõõm*, il exprime un phénomène abstrait et en raison de sa qualité non dénombrable, il est habituellement employé au singulier en estonien (Erelt et al. 2007 : 176). Il va de soi donc que cette opposition des nombres grammaticaux pose des problèmes même aux locuteurs natifs et complique la traduction encore car ces deux structures linguistiques ne sont pas visiblement désunies. Pour cette raison, nous nous demanderons s'il y a des éléments particuliers qui pourraient provoquer de telles variations en traduisant les textes français vers l'estonien et vice versa.

## **2.1. Occurrences contenant le nombre invariable**

Nous examinerons dans cette partie le paradigme d'options de traduction utilisées dans le corpus d'étude et où la langue cible présente le même nombre que la langue source. Le tableau 3 nous permet de voir que ces occurrences sont moins nombreuses (13 occurrences au total) en comparaison avec celles où le nombre a changé. Ayant observé le corpus, nous pouvons mettre en relief la solution de traduction unique du mot *joies* qui est *rõõmud* au pluriel. Outre le mot indiqué, nous voyons un seul cas où le traducteur a employé le mot composé *õnnehetked*.

*rõõmud* (12 occurrences), *õnnehetked* (1 occurrence)

L'étude du corpus devrait montrer si la différence de sens causée par la variation du nombre s'explique réellement par les définitions proposées dans les dictionnaires. Du point de vue syntaxique, une certaine tendance se fait sentir : en français, le mot *joies*

au pluriel est souvent accompagné d'un élément qui change l'intensité quantitative du substantif tel que *toutes* ou *seules*. Selon leur fonction, ils sont considérés comme des adjectifs. Ceux-ci soulignent la pluralité d'éléments et par conséquent, nous aurons l'idée de plusieurs aspects provoquant la joie en tant que concept d'une émotion. Regardons les exemples suivants :

(22) Vous, **toutes** ses pensées, ses belles espérances, ses joies, êtes-vous disparues aussi et est-ce possible?

*Teie, kõik tema mõtted, tema kaunid lootused, tema rõõmud, kas olete teiegi kadunud ja kas see on võimalik?*

Cohen, A. (1954). Le livre de ma mère

(23) Que Jacques me dût ses **seules joies** atténuait mes remords.

*Minu süümepiinu vaigistas asjaolu, et Jacques võlgnes need ainsad õnnehetked mulle.*

Radiguet, R. (1923). Le diable au corps

L'exemple (22) sert à illustrer l'effet que l'adjectif *toutes* a sur le sens. Nous voyons que cet adjectif se place devant une succession de termes abstraits qui en acquièrent tous un sens plus concret. En revanche, dans la phrase (23), *joies* est traduit en estonien par le mot *õnnehetked* qui est composé de deux mots : *õnn* ('joie') et *hetk* ('moment'). L'idée qui est transmise ne concerne pas donc les éléments provoquant de la joie mais plutôt les moments de joie vécus par le personnage et même si *seules* évoque le fait qu'ils ne sont pas nombreux, il s'agit d'un mot bien concrétisé grâce à une dimension temporelle ajoutée.

#### - ***Rõõmud* comme équivalent du mot *joies***

Comme nous l'avons expliqué, le pluriel des substantifs abstraits se concrétise et se transmet dans un objet qui peut avoir soit des qualités caractéristiques de ce phénomène (par exemple *la beauté* et *les beautés*), soit des éléments ayant pour résultat le phénomène examiné. Ce que le pluriel des mots abstraits exprime dépend de la nature du mot. Les occurrences qui se trouvent dans notre corpus, sont pour la plupart liées à ce dernier regroupement. Vu qu'en dépit de sa nature non dénombrable, la sémantique du mot *joie* permet dans quelques cas l'opération de comptage, son équivalent estonien le plus courant est *rõõmud* au pluriel.

Nous avons indiqué les adjectifs *toutes* et *seules* qui, antéposés au substantif, expriment la pluralité et provoquent ainsi l'utilisation du pluriel en estonien. Selon Gary-Prieur (1990 : 3), les déterminants qui renvoient à la propriété peuvent

également faire référence à des occurrences particulières au lieu d'une conception abstraite.

(24) *Usalda Jumalat ning su asjad saavad korda, taanduvad su mured ja rõõmud, ühtlane olemine ootab ees.*

Confie en Dieu et ta vie sera réglée, tes soucis et tes joies se réduiront, une existence uniforme t'attend.

Valton, A. (1992). *Les souffrances et la foi d'O-Gen*

(25) Il n'avait plus face à lui l'ami qui avait partagé leurs vacances, leurs soirées, leurs rires, leurs joies...

*Tema vastas ei olnud sõber, kellega ta oli koos puhkusel käinud, pidutsenud, naernud, rõõme jaganud...*

Gallerne, G. (2009). *Au pays des ombres*

La langue source de l'exemple (24) est l'estonien. Nous y remarquons que le substantif observé est accompagné du déterminant possessif *tes* dont l'équivalent estonien est *su*. Cela prouve qu'en estonien ainsi qu'en français, les déterminants exprimant une appartenance concrétisent le substantif de sorte qu'il soit nécessaire d'utiliser le pluriel. L'observation de l'exemple (25) montre par contre que même sans le possessif, le substantif conserve la forme plurielle en estonien car la phrase exprime une répétitivité de ces phénomènes faisant partie d'une succession.

Une autre forme exprimant l'appartenance est construite à l'aide de la préposition *de*. Un tel entourage lexical du mot *joies* marque les qualités de ce phénomène, ce que nous pouvons voir dans les exemples suivants :

(26) *Sa räägid **paradiisi** rõõmudest... Olen neid siiski maitanud — ainult oma armastust tundes ja teadmisest, et tema on olemas, et ma võin temale mõelda ja kõik oma rüütliteod temale pühendada.*

Tu parles des joies du paradis... Il est vrai que j'y ai goûté cependant, par le simple sentiment de mon amour et du simple fait qu'elle existait, que je pouvais penser à elle et lui dédier mes actions chevaleresques.

Ristikivi, K. (1961). *L'étendard en flammes*

(27) Anabaptistes illuminés et sectaires, en quête d'un royaume de Dieu groupant les seuls élus, inspirés de l'Esprit, et goûtant, dans une égalité parfaite, les joies d'un communisme sans restriction.

*Fanaatilised ja sektantlikud anabaptistid otsimas jumalariiki, mis koondaks endas üksnes Pühast Vaimust vallatud valituid, kes maitseksid täielikus võrdsuses piiramatu **kommunismi** rõõme.*

Febvre, L. (1928). *Martin Luther : un destin*

Les exemples (26) et (27) font apparaître une tendance concernant le complément introduit par *de* : l'élément déterminant concrétise le substantif *joie* et le fixe dans un contexte plus concret dans les traductions du français vers l'estonien ainsi que dans le sens contraire. L'exemple (26) illustre l'emploi de *joies* dans un contexte religieux et le substantif examiné fait référence à tous les biens qui se trouvent au paradis. Tandis que la phrase (27) peut porter une connotation figurative – le communisme en tant qu'égalité. Ici, on pourrait supposer que les biens sont le résultat d'un régime politique (marqué en gras). Dans ce cas, les éléments extralinguistiques jouent donc un rôle visible.

(28) *Kui Lorenzo Tordini oma isa surma järel tema ameti üle võttis, oli ta juba nelikümmend aastat vana, aga see aeg oli nagu lennates möödunud raamatute ja vanade dokumentide keskel, nii et ta harva inimestega kokku puutus ja kõigist nooruse rõõmudest hoopis kõrvale jäi.*

Lorsque Lorenzo Tordini, à la mort de son père, vint à occuper son poste, il avait déjà atteint l'âge de quarante ans ; mais tout ce temps, passé au milieu des livres et des grimoires, s'était comme envolé sans qu'il ait eu souvent commerce avec ses semblables, et il s'était tenu à l'écart de toutes les joies de la jeunesse.

Ristikivi, K. (1961). *L'étendard en flammes*

Il est également possible que les deux structures syntaxiques dont nous avons traité plus haut apparaissent ensemble comme dans l'exemple (28). D'ailleurs, le texte source de cet exemple est l'estonien et il nous semble que dans de tels cas, le changement du nombre n'est pas une option car notre corpus ne comprend aucune occurrence où le mot *rõõmud* au pluriel soit traduit en français au singulier.

## 2.2. Occurrences contenant le nombre variable

Dans cette partie, nous analyserons les variations dans la catégorie du nombre qui se produisent lors de la traduction du mot abstrait *joies* dont l'équivalent estonien le plus commun est *rõõm*. Grâce à l'observation du corpus nous pouvons dire en fait que les occurrences issues des textes estoniens sont plus nombreuses que celles dont la langue source est le français (voir le tableau 3). C'est pourquoi il n'est pas possible de traiter du mot *rõõm* comme l'équivalent estonien de *joies* mais qu'il faut observer les deux sens de traduction de manière plus approfondie. De plus, il est important

d'attirer l'attention sur le fait que les traducteurs ont choisi le substantif *joies* au pluriel comme équivalent du substantif *rõõm* au singulier.

Le corpus du mémoire contient donc 19 occurrences qui présentent le changement du nombre. Outre le nom *rõõm* (15 occurrences), il s'y trouve d'autres solutions nominales dont l'apparition est peu fréquente :

lust (1 occurrence), lõbu (1 occurrence), naer (1 occurrence), lõbutsemine (1 occurrence)

Comme nous pouvons le voir, les autres substantifs estoniens ne sont pas autant employés que *rõõm*. Il est également intéressant de remarquer que toutes ces variantes alternatives sont utilisées dans les textes dont la langue source est l'estonien et que les traducteurs, en traduisant vers l'estonien, ont préféré l'usage traditionnel du mot *rõõm*, hormis le substantif déverbal *lõbutsemine* qui apparaît comme équivalent du mot *joies*.

### **2.2.1. *Rõõm* comme équivalent du substantif *joie* au pluriel**

Etant donné que *rõõm* est le substantif estonien le plus récurrent de notre corpus, il existe plusieurs occurrences que nous pouvons prendre pour la base de l'analyse. Comme nous l'avons mentionné dans la partie traitant les cas où le nombre reste inchangé, le mot estonien *rõõm* au singulier marque un état d'esprit et est donc lié à l'abstraction. Les définitions dans les dictionnaires affirment que le pluriel sert dans les deux langues à concrétiser le mot abstrait. Cependant, il y a des traductions où le nombre du substantif a été changé. Or, nous essayerons de comprendre d'où viennent les différences.

Il existe des éléments qui peuvent faire référence à tel ou tel usage. En examinant le corpus, nous remarquons tout d'abord que dans la plupart des cas, le substantif *joie* au pluriel apparaît avec l'article indéfini ou l'article partitif. Cela y ajoute probablement une nuance abstraite car l'article partitif par exemple est souvent utilisé devant les substantifs dont la quantité est indéterminée.

(29) Aga rõõmu ikka mõnikord ka, mõnes päris ootamatus kohas, teate...

Mais des joies, elles nous en apportent toujours aussi, même si **elles** sont rares, et là où on les attend le moins, vous savez...

Kross, J. (1988). *La vue retrouvée*

L'exemple ci-dessus illustre l'abstraction évoquée par le contexte. Bien que l'article indéfini que nous pouvons voir dans cette phrase implique normalement une particularisation, dans ce contexte, il semble que le pluriel du substantif *joies* est perçu comme des sensations particulières mais dont la quantité est inconnue. Il est par ailleurs assez difficile de dire s'il s'agit de l'article partitif ou de l'article indéfini dans cette phrase mais le pronom personnel *elles* (marqué en gras) indique plutôt le dernier.

Un autre élément qui a probablement la capacité d'influencer l'interprétation du traducteur est l'adjectif quantitatif. Nous en trouvons deux différents dans notre corpus : *nombreuses* ('mitmed') et *grandes* ('suured'). Ce dernier, malgré sa propriété d'exprimer la quantité, ajoute dans ce contexte au mot *joie* plutôt une nuance d'intensité. Tous les deux sont normalement antéposés au substantif. Regardons les exemples suivants qui sont d'ailleurs issus de textes source estoniens :

(30) *Vaatamata teadmatusela, mis nagu hall pilv nendega kaasas käis, **oli** neil sellest teekonnast **palju rõõmu**.*

Malgré cette incertitude qui planait sur eux comme un nuage sinistre, le voyage leur réservait de **nombreuses joies**.

Ristikivi, K. (1992). *Le voile de la promis*

(31) *Jah, kui küsitakse seletust sellele või õlekubudele, millel armastab nüüd istuda Vargamäe Indrek, siis nad jutustavad mõnikord kadunud aegadest ning nende silmad lõövad imeliselt särava, nagu räägiksid nad suurest rõõmust ja õnnest.*

Oui, quand on leur demande ce genre d'explication, ou qu'on les questionne à propos de la paille sur laquelle Vargamäe Indrek aime maintenant s'asseoir, ils se laissent parfois aller à parler du temps passé et leurs yeux brillent d'un éclat insolite, comme s'ils évoquaient de grandes joies, un grand bonheur.

Tammsaare, A. H. (1929). *Vérité et justice 2*

Nous voyons dans l'exemple (30) que le mot *palju* ('beaucoup') est remplacé par *nombreuses*. Cela s'explique par le fait que le singulier est plus caractéristique à l'estonien mais au cours des années, la langue s'est développée et c'est ainsi que le pluriel a acquis un rôle plus ancré dans le réel. Cependant, il est clair que le champ sémantique du pluriel en français est un peu plus élargi et c'est pourquoi il est

idiomatique d'utiliser un mot abstrait accompagné d'un adjectif qui met l'accent sur la comptabilité. En estonien par contre, un tel usage n'est pas idiomatique. Ainsi, on tend à ne pas dire *mitmed rõõmud* ('de nombreuses joies') mais plutôt *palju rõõmu* ('beaucoup de joies') ; *palju rõõme* est également acceptable. De plus, la phrase (30) est construite en employant une construction verbale (*oli sellest teekonnast palju rõõmu*) qui, de toute manière, ne permet pas l'usage du mot *rõõm* au pluriel. L'exemple (31) montre comment le traducteur a fait face au problème de répétition. S'il avait utilisé les mots *joies* ainsi que *bonheurs* au pluriel, nous aurions senti une redondance car malgré le fait que ces sentiments ne sont pas tout à fait identiques, le dictionnaire les définit comme des émotions de sens proche. Le traducteur a donc évité l'écueil du sentiment de redondance en couplant un élément qui met l'accent sur la singularité (*un grand bonheur*) avec une évocation de pluralité (*de grandes joies*). D'ailleurs, il semble que la joie en français soit un terme plus général et abstrait que *rõõm* en estonien et c'est la raison pour laquelle les traducteurs emploient *les joies* comme équivalent de *rõõm*.

### 2.2.2. Autres équivalents proposés

Vu que les différentes variations sont issues des textes estoniens, nous pourrions en conclure que l'estonien offre une plus grande variété de synonymes en ce qui concerne le mot *joie* au pluriel. C'est pourquoi nous traiterons dans cette partie de tous les mots estoniens qui se trouvent dans notre corpus, y compris le substantif déverbal *lõbutsemine*, le seul des équivalents qui est utilisé dans un texte français traduit vers l'estonien. Ce regroupement contient de divers exemples parmi lesquels nous trouvons le suivant :

(32) *Nõnda siis, mu kallis minijas, sina istud minuga, purjus vanamehega, ja a'ad vaga juttu ning ei nõua mitte teps ilma lusti ja rõõmu taga, sest sina tead, et minu käes on keelda ja käskida ja sellepärast pead mind kartma ja armastama, nagu on üles pandud pühakirja Jehoova meie kalli jumala pärast.*

Or donc, ma chère bru, te voilà assise à côté de moi, vieil ivrogne, à parler de choses saintes et sans réclamer la moindre parcelle des joies et **des plaisirs** du monde, car tu sais qu'il est en mon pouvoir d'interdire et de commander, et que pour cette raison tu dois me craindre et me chérir, comme Jéhovah notre Dieu bien-aimé l'a écrit dans sa sainte Écriture.

La phrase (32) est un exemple du texte stylistiquement marqué auquel le traducteur doit faire face. Il s'agit d'un langage archaïque et dialectal qui ne correspond pas exactement à l'estonien normatif, ce qui rend le processus de traduction plus compliqué. De plus, il y a deux mots de sens très proche : *des joies* et *des plaisirs* ('*rõõm*' et '*lust*'). Pour cette raison, même le changement de l'ordre des substantifs (*lust* comme équivalent de *joies*) ne fait pas varier l'idée sémantique de la phrase. Dans ce cas, il semble qu'il n'y ait pas d'autre solution que d'utiliser deux substantifs abstraits comme dans la langue source, avec l'ajout du pluriel afin de marquer les éléments qui provoquent de la joie et non la conception.

Les substantifs se terminant en *-mine* sont dérivés du verbe et leur signification y est évidemment liée. C'est pourquoi ils portent une connotation d'action comme l'écrit Kasik (2009 : 89). Nous nous demanderons donc si la seule occurrence de notre corpus concernant ce type de mot exprime aussi l'action. L'exemple pour nous aider se trouve ci-dessous :

(33) Je me promettais des joies sans borne, car, réussissant à faire en quatre heures le travail que ne fournissaient pas en deux jours mes anciens condisciples, j'étais libre plus de la moitié du jour.

*See tähendas mulle piiritut lõbutsemist. Mul õnnestus teha nelja tunniga ära töö, mida minu endised kaasõpilased ei suutnud kahe päevaga, ning ma olin rohkem kui pool päeva vaba.*

Radiguet, R. (1923). *Le diable au corps*

En observant la phrase (33) nous remarquons que l'idée sémantique du texte source ne touche pas la conceptualisation de joie ni les éléments provoquant de la joie. Cela écarte l'emploi du mot *rõõm* au singulier ainsi qu'au pluriel. De plus, le contexte nous permet de penser que le substantif abstrait n'est pas statique, ce qui explique l'usage du substantif déverbal *lõbutsemine*. Nous nous demanderons aussi pourquoi *lõbutsemine* ne pourrait pas être remplacé par *rõõmustamine* – en fait, ce dernier a un sens à peu près comme celui du verbe *se réjouir* qui exprime plutôt une émotion (*réjouissance*) qu'une action.

### 2.3. Cas particuliers

Dans cette partie de l'analyse, nous nous intéresserons aux solutions de traduction alternatives dont celles qui se sont produites dans notre corpus sont l'omission du substantif abstrait et l'emploi d'une construction verbale. En ce qui concerne la traduction des mots abstraits, il est évident que s'appuyer strictement sur une recherche de synonymes n'est pas suffisant ainsi que le dit Orlandi (2010 : 108). Regardons une illustration d'autres possibilités :

(34) *Vestlesime kava ja olime sõpruses õnnelikud nii mina kui ka mu sõber tihane.*

Nous devisâmes longuement goûtant les joies et les plaisirs de l'amitié.

Jaik, J. (1924). *La mort de mon père*

L'exemple (34) montre comment un adjectif (*õnnelikud*) est remplacé par une construction verbale : le participe présent *goûtant* dont l'objet est le substantif *joie* au pluriel. Nous voyons que la locution utilisée dans le texte estonien ne peut pas être traduite vers le français sans que la structure syntaxique ne change.

#### - Emploi des constructions verbales

Les données dans le tableau 3 montrent la fréquence d'apparition des constructions verbales ou d'un verbe indépendant et nous y voyons qu'il y a 8 occurrences présentant un tel emploi. D'ailleurs, nous ne pouvons pas parler ici d'un remplacement par un verbe car dans tous les cas, les constructions verbales apparaissent dans les deux langues. Le fait qu'elles soient utilisées assez fréquemment nous prouve qu'il s'agit d'une alternative productive. Le corpus de l'étude révèle une récurrence de certains verbes accompagnant le mot *joies* en français ainsi qu'en estonien. Les constructions différentes dont le nombre est marqué en parenthèses sont présentées dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 4. Les constructions verbales contenant les mots *joie* au pluriel ou *rõõm* et leur fréquence d'apparition**

Constructions françaises	Constructions estoniennes
Ménager des joies (2), goûter les/aux joies de la vie (2), profiter des joies de la vie, éprouver des joies, apporter des joies, avoir des joies	On <i>rõõm</i> midagi teha, elurõõmu maitsma, elust <i>rõõmu</i> tundma, <i>rõõmustama</i> , <i>rõõmu</i> valmistama (2), <i>rõõmu</i> pakkuma, elu nautima

Il est important de constater que dans tous les cas, la traduction a été littérale, c'est-à-dire, que la construction verbale de la langue source est transmise dans la langue cible de la même manière. Le tableau 4 nous présente donc un paradigme d'équivalents verbaux. De plus, nous voyons que quelques-unes de ces constructions sont transitives et d'autres sont intransitives. Examinons quelques exemples afin d'illustrer notre propos :

(35) Je doute si jamais livres, musiques ou tableaux me ménagèrent plus tard autant de joies, ni d'aussi vives, que ne faisaient dès ces premiers temps les jeux de la matière vivante.

*Ma ei usu, et raamatud, heliteosed vői maalid oleksid mulle edaspidises elus sama palju ja sama suurt rõõmu valmistanud kui elusmatereria mängud neil varastel lapsepõlveaastatel.*

Gide, A. (1955). *Si le grain ne meurt*

Nous remarquons dans cet exemple l'usage d'une construction transitive. Il y a l'objet indirect qui subit l'action (*me*), la focalisation est donc sur les éléments qui provoquent de la joie, autrement dit sur le sujet (dans cette phrase *livres* etc.).

(36) *See ei tähenda sugugi, et Piacenzas, samuti kui teistes Itaalia linnades, poleks noortel inimestel olnud võimalust elust rõõmu tunda.*

Tout cela ne signifie nullement qu'à Piacenza la jeunesse n'ait eu, comme dans les autres villes d'Italie, l'occasion de profiter des joies de la vie.

Ristikivi, K. (1961). *L'étendard en flammes*

Le verbe accompagné du mot *joies* est transitif aussi dans la phrase (36). Par contre, dans cet exemple, l'accent est mis sur le sujet (*jeunesse*) qui est, cette fois-ci, également l'agent car c'est lui qui accomplit l'action.

## 2.4. Synthèse

Ayant examiné les différentes variations d'équivalents du substantif *joie* au pluriel proposées dans le corpus d'étude, nous pouvons dire qu'il y a des aspects importants à noter qui surgissent. D'abord, le nom *joie* a plusieurs équivalents estoniens au singulier (*rõõm, lust, lõbu, naer*) dont la différence de nuance est quasiment imperceptible. Il faut pourtant constater que ce sont des écrivains estoniens qui les

ont utilisés et que les textes traduits vers l'estonien ne présentent que l'usage du mot *rõõm* au singulier ou *rõõmud* au pluriel.

L'apparition récurrente du pluriel du substantif *rõõm* démontre qu'au fil du temps, il a obtenu une autre dimension grâce à quoi l'emploi du pluriel est devenu normatif. Les remarques faites au cours de l'analyse nous permettent de souligner une tendance : le pluriel du mot *joie* en français ainsi qu'en estonien est moins abstrait et marque des éléments plus ancrés dans le concret. De plus, si nous nous confrontons à une catégorie assez délicate, celle qui oppose le niveau intellectuel à tous ce qui est moins abstrait et plutôt physique, nous remarquons que le mot *rõõm* en estonien n'est utilisé que dans un contexte intellectuel tandis que sa forme plurielle marque des éléments physiquement perceptibles. Cependant, dans plusieurs cas, le substantif *rõõm* est traduit vers le français en employant le pluriel. Il nous semble que ce qui pourrait empêcher les traducteurs de l'utiliser est qu'en raison de son étymologie proche au nom *jouissance*, dans un certain contexte, *la joie* peut avoir une connotation sexuelle.

Enfin, il existe des locutions construites d'un verbe en collocation avec le substantif *joie* au pluriel dont les constructions équivalentes sont également verbales. Les constructions verbales qui apparaissent dans notre corpus se divisent en deux : celles où le sujet remplit aussi la fonction d'agent ou celles où le personnage étant l'objet subit l'action. De plus, il semble que les constructions verbales estoniennes excluent l'emploi du pluriel du nom *joie* tandis que les locutions françaises comprennent à la fois les deux.

### 3. Analyse du substantif *regret*

Avant d'entamer une analyse sur le nom *regret*, il conviendrait de clarifier les différentes notions sémantiques qu'il peut présenter. Comme notre travail se concentre sur les substantifs abstraits, le mot *regret* faisant également partie de ce groupement, il captive notre regard. En ce qui concerne le champ sémantique de ce substantif, il nous propose plusieurs contextes d'utilisation. D'après ce qu'écrit Beuseroy (2009 : 9), Flaux et Van de Velde ont établi une distinction selon laquelle il existe trois types de substantifs au sein de la catégorie des mots abstraits statiques : les noms de qualité (*bonté*), les noms de sentiment (*haine*) et les noms d'état (*fatigue*). Bien qu'il s'agisse de mots statiques, il y a des cas où ils peuvent exprimer une sorte de dynamique en ayant des phases différentes. *Regret* est surtout un nom de sentiment qui est toutefois de temps en temps capable de manifester un certain mouvement. La preuve en est qu'il existe des locutions verbales (*exprimer les regrets*) ainsi qu'un verbe indépendant (*regretter*) liés à ce substantif.

Dans *le Petit Robert* (2009), il est par ailleurs indiqué que *regret* signifie « un état de conscience douloureux causé par la perte d'un bien » ou « un mécontentement d'avoir fait ou de n'avoir pas fait dans le passé ». Nous y voyons donc un lien avec une occurrence de passé qui a suscité le sentiment actuel. L'une des propriétés du nom *regret* est qu'il peut se manifester d'une façon externe ou interne. En effet, cela veut dire que le regret peut être ressenti par quelqu'un sans l'exprimer extérieurement ou bien ressenti ainsi que montré aux autres. De plus, il est nécessaire de constater que les dictionnaires français ne visent ni imposent un certain emploi de la forme plurielle en l'opposant au singulier, ce qui permettra de l'examiner plus précisément au fil de l'analyse.

Ayant traité de l'article duquel surgit le point de vue de Mäekivi (2009) sur l'usage des mots abstraits au pluriel en estonien, nous savons déjà que le singulier est plus idiomatique. Mais afin de voir si, contrairement aux dictionnaires français, ceux de la langue estonienne montrent une différence de nuance causée par la variation du nombre, il faut se renseigner sur l'usage du nom *regret*. Quant au nom *regret*,

l'équivalent le plus récurrent proposé dans notre corpus est *kahetsus*. Selon EKSS (2009) il faut distinguer deux sens différents du mot *kahetsus* : l'émotion de mécontentement que sent l'expérier à cause de son propre acte et celle qu'il sent pour quelqu'un d'autre, autrement dit le sentiment de compassion. Cela nous amènera à nous interroger sur les différences de sens car étant donné qu'en français, l'émotion n'est ciblée à personne, nous pourrions dire que le mot estonien présente plus de valeurs différentes. L'importance de l'aspect concernant la manière dont l'émotion est exprimée (interne ou externe) est également visible en estonien.

Notre corpus repose sur un total de 44 occurrences du nom *regrets* au pluriel. Le regroupement des occurrences est réalisé de la même manière que dans les parties contenant les analyses des mots précédents, c'est-à-dire d'après les altérations morphosyntaxiques que présentent les textes estoniens. Du côté des statistiques, une étude plus approfondie du corpus témoigne du fait que le taux des interprétations dans lesquelles le nombre du substantif *regrets* demeure invariable (15 occurrences), c'est-à-dire au pluriel, est presque le même que celui des occurrences contenant une variation du nombre (17 occurrences). Ce qui nous démontre une fois de plus que les deux langues offrent une palette d'options linguistiques dont le choix dépend outre tous les autres aspects de l'interprétation du traducteur. Il faudrait par ailleurs mettre en avant le fait que toutes les occurrences offrant le même nombre sont celles dont la langue source est le français, ce qui pourrait témoigner de la transmission des éléments du texte originel dans la langue cible. Le tableau pour illustrer les données dont nous avons parlé se trouve ci-dessous :

**Tableau 5. Le regroupement des occurrences du mot *regrets* et leur fréquence d'apparition**

	Estonien-français			Français-estonien		
	Littéraire	Non littéraire	Total	Littéraire	Non littéraire	Total
Changement du nombre	4	-	<b>4</b>	11	2	<b>13</b>
Même nombre	-	-	-	13	2	<b>15</b>
Emploi d'une construction verbale	3	-	<b>3</b>	7	-	<b>7</b>
Omission	1	-	<b>1</b>	1	-	<b>1</b>
<b>Total</b>	8		<b>8</b>	32	4	<b>36</b>

Comme nous pouvons le remarquer dans le tableau ci-dessus, globalement, la plupart des exemples sont issus des textes français traduits vers l'estonien. En outre, les options alternatives telles que l'omission et l'emploi d'un verbe ne sont pas très récurrents dans le sens estonien-français. Cependant, les traductions vers l'estonien comprennent 7 occurrences qui présentent soit l'emploi d'un verbe, soit le remplacement par une construction verbale.

Vu que les groupements principaux opposés contiennent un assez grand nombre d'occurrences, il est évident que dans les deux langues, le pluriel ainsi que le singulier du nom *regret* ont leur propre place. L'analyse des données du corpus nous permettra de comprendre les valeurs sémantiques et d'établir un paradigme probable. Nous approcherons le sujet de manière comparative essayant ainsi de relever les aspects qui pourraient provoquer tel ou tel usage.

### 3.1. Occurrences contenant le nombre invariable

Nous commencerons par examiner les occurrences où le nombre demeure inchangé dans la langue cible qui sont moins nombreuses que celles présentant le nombre varié, bien que la différence soit seulement deux occurrences (voir le tableau 5). Comme nous l'avons déjà indiqué plus haut, tous ces cas sont issus des traductions vers l'estonien. Il ressort de notre corpus que l'équivalent le plus courant est le mot *kahetsused* ('regrets') au pluriel (8 occurrences sur un total de 15). Parmi les options de traduction nous trouvons aussi d'autres noms dont la valeur interprétée dépend plutôt du contexte et des mots composés qui servent à exprimer l'usage d'occurrence :

*kahetsused* (8 occurrences), *kahetsuspiinad* (1 occurrence), *kahetsusread* (1 occurrence), *kahetsusavaldused* (1 occurrence), *igatsused* (1 occurrence), *mured* (1 occurrence), *petetud lootused* (1 occurrence)

Après avoir observé les différentes solutions lexicales ci-dessus, nous pouvons mettre en avant le nom *kahetsused* qui est le seul mot employé plus d'une fois. C'est pour cette raison que les autres solutions peuvent être considérées comme le résultat de l'interprétation du traducteur selon le contexte.

#### 3.1.1. *Kahetsused* comme équivalent du mot *regrets*

Beuseroy (2009 : 88) écrit que Flaux et Van de Velde ont par ailleurs indiqué les deux notions principales que la pluralisation ajoute aux noms abstraits : les plusieurs entités ou de nombreuses sous-espèces d'un sentiment. Comme nous l'avons vu dans les parties précédentes traitant des mots abstraits *progrès* et *joie*, c'est normalement le pluriel qui sert à exprimer une pluralité de phénomènes. Le substantif *regret* fonctionne d'une façon un peu différente. En examinant les occurrences que comprend notre corpus, nous remarquons que *regret* au pluriel prend dans quelques cas une valeur plus générique. Cependant, à côté de cette nouvelle notion, il reste sa capacité de véhiculer l'idée de pluralité. Il s'agit donc d'une manifestation plus incarnée que l'est simplement le concept philosophique du regret en tant qu'émotion. Mais regardons quelques exemples pour clarifier notre propos :

(37) Elle aurait pu rentrer seule dans son appartement, se coucher avec un livre, un peu triste, comme souvent avant lui, mais il était là, il riait, il était heureux, elle riait avec lui et il voulait à tout prix qu'elle lui apprenne le charleston, la vieillissant gaiement de vingt ans, et elle trébuchait sur le tapis en dansant, et elle tombait dans ses bras essoufflée, et il la serrait contre lui, et elle riait de plus belle, oubliant parfaitement Roger, la neige et les regrets.

*Ta oleks võinud üksi oma korterisse tulla, heita mõne raamatu seltsis magama, veidi nukralt nagu ikka enne Simoni, kuid nüüd oli Simon siin, naeris ja oli õnnelik, ja Paule naeris temaga kaasa, ja Simon soovis iga hinna eest, et ta õpetaks talle tšarlstonit, tehes teda naljatledes paarkümmend aastat vanemaks, ja Paule komistas tantsides vaibale ja langes hingetuna Simoni käte vahele ja Simon surus naise enda vastu ja naine naeris üha kõvemini, unustades täielikult Roger', lume ja kahetsused.*

Sagan, F. (1959). *Aimez-vous Brahms...*

(38) Finalement, ce papillotement de regrets, de joie, de pitié, de colère, de rêves déteints aiguïsait encore plus l'excitante nouveauté de ce printemps.

*Lõppude lõpuks teravdas see kahetsuste, rõõmu, kaastunde, viha ja luitunud unelmate veiklemine saabuva kevade erutavat uudsust.*

Makine, A. (2008). *La musique d'une vie*

L'exemple (37) nous permet de voir comment l'idée des faits que l'on regrette est transmise à l'aide du nom abstrait. *Regrets* dans ce contexte pourrait donc être paraphrasé par *les choses et les faits qu'il regrette*. C'est également pourquoi la traduction présente le mot *kahetsused* au pluriel et non au singulier car le dernier fait passer *regret* en tant que sentiment que l'on subit. En revanche, la phrase (38) témoigne de l'emploi générique du nom *regret* au pluriel. Nous y voyons une liste de mots exprimant l'état d'esprit et le nom *regret* est le seul qui apparaît au pluriel. Etant donné que le substantif analysé dans la partie précédente de notre mémoire (joie) désigne au singulier une idée générale d'émotion, nous pourrions en conclure que c'est le pluriel de *regret* qui se comporte de la même manière.

Du point de vue morphosyntaxique, la même tendance que nous avons remarquée en analysant les noms précédents (voir le paragraphe 2.1.) se fait sentir : lorsque le mot *regrets* en français est accompagné d'un élément ajoutant au substantif une valeur d'intensité quantitative tel que *tous*, le mot abstrait aura un sens plus concret et en effet, cela met en relief la pluralité de phénomènes. C'est ainsi que les traducteurs sentent qu'il faudrait transmettre le pluriel du substantif en estonien. Pour mieux comprendre, examinons l'exemple (39) qui montre par ailleurs que *tous* qui a la

fonction d'adjectif dans cette phrase est également traduit vers l'estonien, sauf que *kõik* en estonien fonctionne comme adverbe.

(39) Lorsqu'en 1900 je fus amené à vendre La Roque, je renfonçai tous mes regrets, par crânerie, confiance en l'avenir, que j'étais d'une inutile haine du passé où se mêlait passablement de théorie ; on dirait aujourd'hui : par futurisme.

*Kui ma 1900. aastal lasksin end niikaugale viia, et müüsin maha La Roque'i valduse, surusin ma endas alla kõik kahetsused – uljas tuleviku-usus, millele ma lisasin täiesti tarbetu ja üsna teoreetilise minevikupõlguse; tänapäeval nimetatakse seda vist futurismiks.*

Gide, A. (2006). *Si le grain ne meurt*

L'observation plus approfondie du corpus d'étude révèle d'autres solutions nominales dont l'emploi dépend considérablement de leur entourage sémantique. Ainsi nous remarquons des mots qui ne sont pas considérés comme des synonymes du mot regret dans les dictionnaires. Cela prouve en effet qu'un travail de traduction ne repose pas seulement sur une recherche de synonymie mais il faut surtout se concentrer sur la valeur textuelle. Observons par exemple la phrase suivante :

(40) Ma vérité, mon caractère et mon nom étaient aux mains des adultes ; j'avais appris à me voir par leurs yeux ; j'étais un enfant, ce monstre qu'ils fabriquent avec leurs regrets.

*Minu tõde, minu iseloom ja minu nimi olid täiskasvanute kätes, olin õppinud ennast nägema nende silmade läbi; olin laps – imeelukas, kelle nad endale oma petetud lootustest loovad.*

Sartre, J.-P. (1964). *Les mots*

L'exemple (40) témoigne du fait que lors du processus de traduction, le traducteur est face à une palette d'options lexicales et qu'il peut arriver que les équivalents standards ne soient pas la meilleure solution. D'ailleurs, nous voyons qu'en dépit d'un choix alternatif, le nombre du substantif est gardé en estonien – *petetud lootused* ('espoirs trahis') désignant ainsi la répétitivité.

### 3.1.2. Différents mots composés proposés

Bien entendu, malgré la nature indénombrable du nom *regret*, il est possible de le pluraliser. Cependant, pour une raison quelconque, dans quelques cas, les traducteurs ont de préférence employé au lieu de *kahetsused* un mot composé. Ce que nous

pouvons noter d'après l'étude du corpus est qu'il n'y surgit pas de tendance. Il faudra donc les traiter séparément afin de connaître la raison pour laquelle ce phénomène se produit. Regardons par la suite la phrase ci-dessous :

(41) A qui rencontre, si souvent renouvelée dans la correspondance de ces années de crise, l'expression des regrets de Martin Luther : « Pourquoi le Seigneur n'a-t-il pas accepté l'offrande de ma vie terrestre, faite d'un cœur si pur ? pourquoi a-t-il retenu la main des méchants et des bourreaux ? » – il est impossible qu'une question ne monte pas aux lèvres.

*Kes kohtab neil kriisiaastail nii sageli Martin Lutheri kirjavahetuses **korduva**id kahetsusavaldusi – „Miks ei võtnud Issand vastu minu maist elu, mida ma nii puhta südamega pakkusin ? Miks hoidis ta tagasi õelate ja timukate kätt ?“ – , sellele ei saa jääda huulile tõusmata üks küsimus.*

Febvre, L. (1928). *Martin Luther : un destin*

Dans cet exemple (41), le substantif *regret* fonctionne comme le complément du nom et vu qu'il accompagne le mot *expression*, une traduction littérale serait exactement celle qui y est utilisée (*kahetsusavaldused*). Il faut par ailleurs constater qu'il s'agit d'un phénomène bien concret – les paroles de celui qui fait l'expérience de cette émotion qui, dès lors, se manifeste de manière externe. Par conséquent, parallèlement au français, le substantif estonien est également au pluriel. Comme le mot décrit un acte de paroles et *avaldus* lui-même est issu du verbe *avaldama* ('exprimer'), il existe une certaine dynamicité dans cette expression. De plus, l'adjectif *korduv* ('répétitif') aide aussi à transmettre cette répétitivité.

Outre le mot étudié, notre corpus comprend deux occurrences des mots composés qui sont formés à l'aide du nom *piin* ('souffrance'). Celui-ci fait également partie des noms de sentiment.

(42) Chanté au sergent alerté qui hurlait à tout le monde de rentrer à la caserne tiens, voilà du boudin et réussi à mutiner une dizaine de camarades qui n'étaient rentrés que le lendemain, ivres morts et prêts à aller au trou sans regrets, anéantissant ainsi pour longtemps l'autorité hiérarchique ?

*Huilanud häire andnud seersandile, kes käskis kõigil kasarmusse minna : „Näe, tosid on siin“, ja õhutanud mässule kümme kond kaaslast, kes olid naasnud alles järgmisel päeval, täis kui tinaviled ja valmis kahetsuspiinadeta kartsa kobima, ning hävitanud nii pikaks ajaks hierarhilise võimu?*

Laurens, C. (2010). *Romance nerveuse*

L'exemple ci-dessus (42) montre que le substantif *piin* ajoute aux regrets en tant que sentiment plus d'intensité car si *regret* seul exprime surtout un mécontentement, l'ajout de *piin* sert à exprimer un état d'esprit douloureux causé par les regrets. C'est par ailleurs grâce au mot composé qu'il est possible d'employer le pluriel dans cette phrase car la construction adverbiale introduite par *sans* exclut la traduction littérale : *sans regrets* ('kahetsusteta') alors que le singulier du mot *regret* ne serait pas hors de question ('kahetsuseta'). De plus, force est de remarquer qu'en estonien, il existe deux possibilités pour exprimer une telle construction : soit décliner simplement le nom en ajoutant le suffixe *-ta*, soit l'employer en collocation avec un adverbe ('*ilma*') mais les deux exigent l'emploi du singulier. En revanche, la construction française permet l'usage du pluriel ainsi que du singulier. Il nous semble donc que la variation du nombre du nom *regret* dans la traduction dépend de la structure syntaxique, surtout parce que notre corpus comprend d'autres occurrences où la construction adverbiale française a été remplacée par un verbe comme nous pouvons le voir dans les exemples (50) et (51).

### 3.2. Occurrences contenant le nombre variable

Dans cette partie, nous nous demanderons quelle pourrait être la source des variations du nombre du substantif *regret* qui se produisent dans le contexte interlinguistique. Selon les observations du corpus, ces occurrences sont plus nombreuses que celles où le nombre demeure inchangé (voir le tableau 5). Nous voyons également que la plupart des exemples sont tirés des textes dont la langue source est le français, ce qui nous permet d'aborder les différentes traductions en les prenant comme un paradigme d'équivalents. Le nom estonien le plus récurrent est par ailleurs *kahetsus* (12 occurrences), semblablement aux cas où le nombre est inchangé, mais il ressort du corpus d'autres substantifs tels que :

*kahetsemine* (1 occurrence), *meeleheide* (1 occurrence), *südamevalu* (1 occurrence), *lein* (1 occurrence), *kurbus* (1 occurrence)

En examinant cette liste, il nous semble qu'il s'agit plutôt de cas exceptionnels qui dépendent du contexte du fait que même si ce sont tous des mots appartenant aussi au groupement des noms de sentiment, ils ne partagent pas le même sens avec le nom

*regret*, sauf le substantif déverbal *kahetsemine*. Cependant, il existe des contextes dans lesquels leurs champs sémantiques pourraient s'entremêler.

### 3.2.1. *Kahetsus* comme équivalent du mot *regret* au pluriel

Afin de réaliser une analyse dans une perspective comparative, nous nous sommes renseignée en plus des occurrences que comprend notre corpus sur l'emploi du singulier du nom *regret*. Il semble que regret au singulier marque, d'une part, le concept d'émotion et d'autre part, un regret bien précis. Si tel est le cas et le mot utilisé est *le regret*, on va s'attendre à plus de précision car cet usage exprime un sentiment particulier lié à un exemple concret. Nous voyons donc qu'il existe le regret de ne pas avoir dit ou fait certaines choses dans des circonstances ou à des personnes bien précises et cela est différent de l'idée générale de regrets. Ce qui explique pourquoi les traducteurs ont utilisé le pluriel du mot *regret* en traduisant la phrase suivante vers le français :

(43) *Vahel tegin ma siiski ka mõne jänesehaagi ja lasksin pärast etendust koos Kurnimi ja onu Leksiga jalga, neile puhkudele järgnes **alati** kibe kahetsus, mis aga ei suutnud ära hoida sellesama patu **kordumist**, sest magusad olid mõlemad – nii Erika kui vanade kamraadide seltskond, ja ma pole iialgi ära öelnud, kui mulle pärast likööripiitsi kompvikki pakutakse.*

De temps en temps, malgré tout, je me défilais et je faisais une virée après la représentation avec Kurnim et le Leks ; les regrets cuisants qui suivaient **toujours** de tels écarts ne m'empêchaient pas de les **répéter**, car je trouvais du charme d'un côté comme de l'autre ? Dans la compagnie d'Erika comme dans celle de mes vieux camarades, et je n'ai jamais refusé une douceur après les liqueurs.

Kivirähk, A. (1999). *Le papillon*

Dans l'exemple (43), le substantif est suivi par l'adjectif *cuisants* mais il sert plutôt à ajouter au nom une intensité qualificative qu'à le déterminer. On parle ici donc d'un sentiment dans son entité sans faire une précision ni souligner la répétitivité. Même si la dernière ressort du contexte général en raison de quelques éléments, tels que l'adverbe *alati* ('toujours') ou le substantif déverbal *kordumine* ('répéter'), l'idée que porte le substantif observé est générique.

Comme le pluriel du mot *regret* peut correspondre soit à un contexte qui met l'accent sur la répétitivité et la pluralité de sentiments, y compris les choses provoquant un tel état, soit à un sentiment plus général, l'équivalent estonien peut donc apparaître au singulier ainsi qu'au pluriel.

(44) Elle savait par expérience que les regrets qu'aurait eus plus tard Joseph de ne pas avoir profité pleinement de son séjour à la ville lui auraient valu une amertume plus grande encore que celle qui lui venait lorsque seule, à pied ou en tram, elle affrontait la clairvoyance démoniaque des diamantaires.

*Kogemusest teadis ta, et kahetsus, mida Joseph oleks hiljem tundud sellepärast, et ta linnas viibimise aega täiel rinnal ei nautinud, oleks teda veelgi enam kibestanud kui ema ennast, kes ta nüüd üksinda, jala või trammiga tõttas võitlema juveliiride saatanliku läbinägelikkusega.*

Duras, M. (1950). *Un barrage contre le Pacifique*

(45) - J'espère que tu ne t'attends pas à de la reconnaissance **pour ces regrets** tardifs.

*„Ma loodan, et sa ei oota mu tänu hilinenud kahetsuse pärast.“*

Sartre, J.-P. (1938). *La nausée*

Les deux exemples ci-dessus montrent d'ailleurs que le choix du mot ne dépend pas du fait que le sentiment de regret soit interne ou externe. Autrement dit, le mot dont nous avons traité dans la partie concernant le nombre invariable (*kahetsusavaldus*) n'est pas la solution unique pour faire passer cette idée et que le nom *kahetsus* porte les deux aspects (interne et externe) en soi, comme nous pouvons le voir dans la phrase (45). De plus, c'est souvent le verbe support qui nous aidera à appréhender la valeur sémantique :

(46) Janine **n'exprimait pas** de regrets particuliers pour le passé, qui était évoqué dans la phrase suivante : J'ai appris la mort de papa et ton déménagement.

*Janine ei väljendanud erilist kahetsust mineviku suhtes, mida mainiti järgmises lauses:*

*„Kuulsin, et isa on surnud ja et sina kolisid ära.“*

Houellebecq, M. (1998). *Les particules élémentaires*

L'observation de la phrase (46) démontre l'effet que le verbe a sur le substantif – il exclut en fait l'emploi du pluriel en estonien. Le verbe utilisé *exprimer* indique le fait qu'il s'agit de la manière externe dont le sentiment se manifeste. De ce fait, la traduction estonienne contient son équivalent verbal *väljendama*. D'ailleurs, il est possible de dire *kahetsust väljendama*, alors que *kahetsusi väljendama* n'est pas idiomatique. Mais vu qu'il s'agit d'une construction verbale, nous en traiterons de la façon plus approfondie dans la partie concernant les cas particuliers (voir 3.2.).

### 3.2.2. Substantif déverbal *kahetsemine* comme équivalent de *regrets*

Bien que le substantif déverbal ne se produise qu'une seule fois dans notre corpus, il nous semble important de l'observer de manière plus approfondie car en raison du fait que ces types de substantifs sont issus du verbe, ils témoignent d'une sorte de dynamisme. Regardons par la suite l'exemple ci-dessous :

(47) *Ometi on tühisus tühi ja ka kahetsemine on tarvilik kogemus.*

En même temps le vide reste vide, même si les regrets sont aussi une expérience utile.

Valton, A. (1992). *Les souffrances et la foi d'O-Gen*

La phrase (47) contient le substantif déverbal *kahetsemine* qui est dérivé du verbe *kahetsema* ('regretter'). Il est essentiel de constater que cet extrait est tiré d'une œuvre estonienne et qu'il n'y a aucune traduction qui comprenne une telle forme lexicale. L'usage d'une forme terminant en *-mine* s'explique par le fait qu'en estonien, on suppose que l'expérience exige une marque d'action car *kahetsus* exprime plutôt un état statique tandis qu'en français, la construction n'est pas si stricte.

### 3.3. Cas particuliers

Dans cette partie, nous analyserons les solutions alternatives dont celles qui apparaissent dans notre corpus sont l'omission du substantif abstrait et l'emploi d'une construction verbale. Lors de l'analyse des mots étudiés, nous avons appris que dans certains cas, la meilleure solution traductive n'implique pas l'usage d'un mot abstrait. En effet, il ressort du tableau 5 qu'il y a deux occurrences où le substantif est omis en estonien, le nom *regret* est l'élément déterminant introduit par *de* :

(48) *Ma vaatan sügavalt ja kahetsevalt proua Maria säravasse pruunidesse silmadesse ja mul on oma tungiva pilgu pärast natuke piinlik (mõttetu mäng ju lõppude lõpuks) ja ma naeratan direktorihärrale andestavalt ning kõnnin jaama poole edasi – ja mõtlen: mille eest ma seda paksu toimekat majandusmeest õieti alandasin?*

Je plonge dans les yeux bruns et brillants de Maria un regard plein de regrets, un regard dont l'insistance n'est pas sans quelque peu m'embarrasser moi-même (n'est-ce pas là un jeu absurde en fin de compte ?). J'adresse au directeur un sourire indulgent. Je poursuis

ma route en direction de la gare – tout en me demandant ce qui a bien pu me prendre d’humilier ainsi ce gros industriel.

Kross, J. (1984). *Le départ du professeur Martens*

(49) Elle connaissait ses distractions favorites et les supportait avec une condescendance pleine de regrets.

*Talle olid teada noormehe lemmikmeelelahutused ja ta talus neid kahetseva heatahtlikkusega.*

Sagan, F. (1959). *Aimez-vous Brahms...*

Les exemples (48) et (49) présentent des locutions introduites par *plein* qui se rapportent aux noms et sont en fonction d’adjectif. Il va de soi donc que le texte estonien ne contient pas de substantif équivalent. Nous voyons par ailleurs que l’exemple (48) est tiré du texte estonien et que là, le mot estonien employé est l’adverbe *kahetsevalt* qui exprime la manière dont quelque chose est fait. Alors que l’exemple (49) comprend l’adjectif équivalent qualificatif *kahetsev*.

#### - **Emploi des constructions verbales**

Notre corpus comprend des occurrences où le substantif abstrait français est remplacé soit par une construction verbale soit par un verbe indépendant en estonien ainsi que celles où déjà dans les textes français, le substantif *regret* au pluriel fait partie d’une construction verbale. Nous nous intéressons aux 10 occurrences au total dont 3 sont issus des textes estoniens et 7 occurrences des textes français. Les constructions utilisées sont présentées dans le tableau suivant :

**Tableau 6. Les constructions proposées et leur fréquence d’apparition**

Constructions françaises	Constructions estoniennes
exprimer les regrets (2), avoir des regrets (2), éprouver des regrets	kahetsema (7), kahju olema, kahetsust väljendama, kahetsust avaldama

Outre les constructions verbales françaises indiquées dans le tableau ci-dessus, il apparaît d’autres cas dans lesquels, par exemple, le substantif *regrets* est introduit par une préposition telle que *avec* ou *sans*. Mais observons quelques exemples pour voir les différentes solutions de traduction :

(50)- Nous approchons du terme de mon contrat et je voulais vous annoncer, **avec** tous les regrets dont je suis capable, que je ne pourrai le reconduire.

„Mu lepingu lõppemise tähtaeg on varsti käes ja ma tahtsin teile teatada, kuigi ma kahetsen seda nii sügavalt kui suudan, et ei saa seda pikendada.“

Nothomb, A. (1999). *Stupeur et tremblements*

(51) Elle avait un métier qui lui plaisait, un passé **sans regrets**, de bons amis.

*Tal oli meeldiv elukutse, minevik, mida polnud vaja kahetseda, head sõbrad.*

Sagan, F. (1959). *Aimez-vous Brahms...*

Une traduction littérale en gardant le substantif abstrait en estonien dans les phrases qui se trouvent ci-dessus serait impossible (*kahetsustega*, *kahetsusteta*) tandis que l'emploi de *regret* au singulier serait plus idiomatique (voir l'exemple (42) qui se trouve dans la partie 3.1.2.). Le substantif *regret* fait partie d'une construction adverbiale qui ne se traduit pas vers l'estonien au pluriel. Dans ce cas, le remplacement par une construction verbale est donc une solution productive.

(52) Au moment de partir il éprouverait des regrets, se demanderait une fois de plus comment faire pour que les choses soient différentes ; il embrasserait rapidement Victor, puis il partirait.

*Lahkudes on tal kahju, ta mõtleb taas kord, mida teha, et kõik läheks teisiti; ta suudleb Victorit põgusalt põsele ja läheb ära.*

Houellebecq, M. (1998). *Les particules élémentaires*

Dans l'exemple (52), la construction française est traduite en estonien par *kahju olema* qui a un sens proche au verbe *kahetsema* ('regretter'). L'emploi d'une telle construction s'explique par le fait qu'il n'y a pas d'objet dans cette phrase. La construction utilisée en estonien n'exige pas d'objet alors que le verbe *kahetsema* se produit normalement avec un objet, c'est-à-dire nous pourrions nous demander « regretter quoi ? ».

### 3.4. Synthèse

A propos des variations du nombre du substantif *regrets* dans la traduction, il y a plusieurs aspects apparus au cours de l'analyse qui méritent d'être soulignés. Tout d'abord, nous remarquons que *regret* fonctionne de la manière semblable au nom *joie* en ce qui concerne sa pluralisation – son équivalent estonien le plus récurrent *kahetsus* peut apparaître en forme plurielle. Le pluriel sert normalement à exprimer la répétitivité des phénomènes ou les manifestations particulières, telles que les faits ou

les choses que l'on regrette. Cependant, il existe des cas où la pluralisation du nom *regret* est hors de question. Selon les observations du corpus, il semble que ce soient surtout les constructions adverbiales qui excluent le pluriel de *regret* en estonien ('*kahetsustega*' ou '*kahetsusteta*'). C'est pourquoi les traducteurs ont remplacé une telle construction par une construction verbale (y compris le verbe indépendant *kahetsema* 'regretter') ou par un mot composé (*kahetsusavaldused*, *kahetsuspiinad*). Mais dans ce dernier cas, il faut considérer que le mot composé peut y ajouter une nuance d'intensité ou montrer s'il s'agit d'un sentiment interne ou externe (*exprimer les regrets*).

L'autre aspect qui se profile est celui de la dépendance du substantif du verbe support. Si le nom abstrait apparaît dans une construction verbale, le pluriel devient agrammatical en estonien : nous pouvons dire *kahetsust väljendama* tandis que *kahetsusi väljendama* n'est pas correct. Par contre, la construction française permet l'emploi du singulier ainsi que du pluriel. Une autre alternative est en effet le verbe indépendant *regretter* dont l'équivalent estonien est *kahetsema*. Il nous semble donc que le changement du nombre du nom *kahetsus* ('regret') en estonien dépend pour la plupart de sa fonction syntaxique. Si le substantif fonctionne comme le sujet ou l'objet, le nombre peut se varier plus librement.

## Conclusion

L'opposition binaire entre le singulier et le pluriel des noms abstraits est un thème problématique en raison duquel les difficultés se produisent dans les deux contextes, tant unilingue qu'interlinguistique. Dans le cadre de ce mémoire, nous nous sommes donc interrogée sur les variations du nombre des substantifs abstraits dans la traduction à travers les textes issus du corpus parallèle estfra qui se trouve en ligne. Les questions que nous avons soulevées étaient de savoir quels sont les éléments causant ce type de variations et si l'entourage syntaxique peut y être un facteur influent. Comme ce mémoire est basé sur une perspective comparative, nous avons également traité du degré d'abstraction pour voir si l'effet abstrait se reproduit dans la traduction du texte source. Afin de réaliser une analyse plus approfondie, nous nous sommes concentrée plus particulièrement sur trois noms : *progrès*, *joie* et *regret* ainsi que sur le paradigme d'équivalents estoniens proposés dans le corpus.

Dans cette étude s'entremêlent alors l'approche morphosyntaxique et sémantique du fait que ces deux sont en rapport direct et ont un impact sur les variations du nombre du substantif. Outre les aspects mentionnés, nous avons accordé de l'importance aux traducteurs car il est possible que leur interprétation soit également l'un des critères qui y jouent un rôle considérable. Or, la sélection des occurrences dans le corpus nous a révélé une variété d'équivalents que nous avons systématisés en fonction d'un certain nombre d'altérations morphosyntaxiques apparues dans la langue estonienne. En nous appuyant sur ces résultats, nous avons donc créé trois regroupements qui forment par ailleurs les sous-parties de notre analyse.

La partie de l'analyse dans laquelle nous avons observé les stratégies de traduction des substantifs abstraits est divisée en trois, chaque partie traitant d'un nom abstrait séparément. Toutes les parties sont structurées de la même façon, c'est-à-dire comprennent trois grandes sous-parties examinant les données du corpus suivantes : les occurrences contenant le nombre invariable, celles où le nombre varie et enfin, les cas particuliers parmi lesquels se trouve l'omission du substantif abstrait et l'emploi

d'une construction verbale, y compris les verbes indépendants. En outre, chaque partie d'analyse est suivie d'une synthèse soulignant les aspects les plus importants qui se sont profilés lors de l'étude du mot particulier.

Ayant réalisé une recherche plus approfondie sur le corpus, nous pouvons en conclure que, globalement, les noms abstraits étudiés se comportent de manière différente. Il existe pourtant quelques éléments centraux exerçant une influence sur le nombre qui restent le même, quel que soit le substantif. En général, nous pouvons dire que les traductions des trois mots observés nous proposent une assez grande variété des équivalents synonymes. Sur le plan morphosyntaxique, une distinction claire se profile entre le nom *progrès* et les deux autres substantifs : l'équivalent le plus récurrent de *progrès* est *areng* dont la forme plurielle n'est pas idiomatique tandis que les équivalents estoniens de *joies* ('*rõõmud*') et de *regrets* ('*kahetsused*') peuvent être pluralisés.

Il est donc évident qu'il y a d'autres solutions alternatives pour la traduction de ces noms abstraits. En premier lieu, nous avons remarqué qu'une solution de traduction du nom français assez courante est le substantif déverbal se terminant en *-mine*. La preuve en est que tous les mots formant notre corpus sont illustrés par des cas qui contiennent un tel usage lexical. Cela témoigne par ailleurs du fait qu'il s'agit d'un suffixe estonien productif qui permet de former des substantif de n'importe quel verbe. Cependant, force est de constater que grâce à leur étymologie dérivationnelle, ce type de noms sont fortement liés au verbe et de ce fait, ils peuvent être utilisés dans un contexte réclamant une certaine dynamicité (par exemple *kahetsemine*). De plus, leur pluralisation est assez limitée et est normalement utilisée dans le but de s'exprimer d'une façon stylistiquement distincte ou dans quelques cas, pour exprimer une répétitivité des manifestations. Ce que révèle également notre corpus car celui-ci ne comprend qu'une seule occurrence du substantif déverbal au pluriel (*õnnestumised* 'progrès').

Une autre option qui surgit est l'emploi d'un mot composé. Il s'agit d'ailleurs d'une possibilité de conserver le nombre sans que la structure ni la sémantique de la phrase change radicalement. Il existe pourtant une différence de nuance que de tels mots peuvent apporter. Comme il ressort du corpus de ce mémoire, en employant l'équivalent du nom *progrès edusammud* par exemple, on suppose qu'il y a un agent

qui fait progresser le phénomène dont on parle. L'équivalent proposé au mot *joie* par contre (*õnnehetked*) ajoute à la phrase une notion de certains moments et non celle de sentiment en tant que concept. A propos du nom *regret*, le mot composé *kahetsusavaldused* évoque un sentiment qui s'exerce de manière externe et a une connotation liée à une présentation des excuses. Ce que nous pouvons noter est que les mots composés estoniens ont été employés seulement dans le contexte pluriel qui nous permet de le considérer comme une variante possible afin de gérer les complications issues du pluriel des noms abstraits.

Deux des mots choisis font partie du lexique d'émotions (*joie, regret*), par conséquent, ils ont des aspects communs qui causent de la variation du nombre. Nous avons remarqué que le singulier de ces mots est pour la plupart utilisé dans un contexte intellectuel tandis que leur forme plurielle marque des éléments plus ancrés dans le concret. Ainsi *rõõmud* ('joies') sert à exprimer des éléments provoquant de la joie et *kahetsused* ('regrets') les faits ou les choses que l'on regrette. Quant au nom *joie*, le singulier sert à exprimer l'émotion dans son entité, autrement dit le concept philosophique en tant que sentiment. En revanche, le singulier de *regret* doit être suivi d'une précision car un tel usage exprime un sentiment particulier lié à un exemple concret (par exemple le regret d'avoir fait quelque chose). A côté de la propriété de véhiculer l'idée de pluralité et de concrétisation, *regret* au pluriel prend donc dans quelques cas une valeur plus générique.

Outre les aspects déjà indiqués, il est aussi important de dire que tous les noms étudiés ont des collocations verbales équivalentes dont le substantif est l'objet, ainsi que des verbes indépendants du même sens ou d'un sens proche (par exemple *progresser, faire des progrès*, etc.). Si tel est le cas, le traducteur a normalement employé une construction verbale idiomatique (*arenema*). D'ailleurs, une locution verbale n'est jamais remplacée par une construction nominale alors que le sens inverse est assez récurrent. Ce qui montre que l'emploi d'un verbe ou d'une locution verbale est aussi une solution productive pour faire face aux difficultés du nombre du substantif abstrait. Le nom estonien est par ailleurs fortement dépendant du verbe support. Nous avons remarqué que les constructions françaises sont capables d'accepter la forme plurielle ainsi que singulière des noms. Les locutions estoniennes par contre excluent pour la plupart le pluriel (par exemple *kahetsust avaldama* et

non *kahetsusi avaldama*). Cependant, les constructions estoniennes liées au mot *progrès* se comportent d'une manière différente – elles sont plutôt construites à l'aide du substantif au pluriel (*edusamme tegema* et non *edu tegema*). En effet, il nous semble que dans ce cas, les noms appartenant au lexique d'émotion révèlent également une tendance.

L'observation du paradigme d'équivalents du nom *regret* nous a montré que l'usage du pluriel en estonien est lié à la fonction syntaxique du substantif abstrait. Le corpus du mémoire comprend plusieurs occurrences où le nom est précédé d'un adverbe tel que *sans*, *avec*, etc. En estonien, il existe deux possibilités pour traduire une telle construction : soit seulement décliner le substantif, soit ajouter un adverbe qui n'est pas obligatoire. En effet, le corpus a révélé que les constructions adverbiales excluent le pluriel en estonien et ainsi, locutions comme *kahetsustega* ('avec regrets') et *kahetsusteta* ('sans regrets') ne sont pas idiomatiques. Ce qui nous permet d'en conclure que dans certains cas, le nombre du substantif abstrait peut varier en raison de la construction syntaxique. D'ailleurs, un autre aspect qui mérite d'être souligné du fait qu'il apparaît dans chaque partie de l'analyse est celui concernant les différents éléments déterminants qui peuvent entourer le substantif. L'adjectif qualificatif *individuels*, le complément du nom *du paradis* ou bien l'adverbe *tous* n'en sont que quelques exemples. Il semble que de tels ajouts aident à mettre en relief la pluralité du nom abstrait ou à le concrétiser, ce qui provoque l'emploi du pluriel aussi en estonien.

Pour conclure, nous pouvons dire que ce mémoire nous a aidée à définir quelques aspects essentiels qui peuvent produire des variations du nombre du substantif abstrait dans un contexte interlinguistique. Les remarques faites au cours de l'analyse permettent de prétendre qu'il n'est pas possible de faire profiler une tendance qui couvre tout le lexique abstrait. Il existe pourtant des notions qui sont communes à tous les trois mots étudiés. Etant donné que les similitudes étaient plus récurrentes entre les deux mots faisant partie du lexique d'émotions (*joie*, *regret*), il nous semble qu'ils peuvent être traités de façon semblable.

Dans la traduction des noms abstraits, on fait donc parfois face à un dilemme : soit de suivre les normes imposées par la langue cible, soit d'essayer de garder l'effet d'abstraction qui se cache dans le texte source. Compte tenu de la différence

sensibilité du français et de l'estonien, la langue ne nous offre pas toujours de moyens pour faire les deux parallèlement. Dans ce cas, c'est normalement les standards qui dominant parce qu'il vaut mieux construire un texte naturel que d'essayer de véhiculer les éléments non idiomatiques. Force est de constater qu'il s'agit d'un domaine sur lequel des recherches plus approfondies pourraient être effectuées car ce mémoire ne traite que d'un champ restreint du lexique abstrait.

## Resüme

Käesoleva bakalaureusetöö teema on „Abstraktse nimisõna arvu varieerumine tõlkes sõnade *progrès, joie* ja *regret* näitel“. Töö eesmärgiks on jälgida abstraktse nimisõna arvu varieerumist tõlkimisel ja selle abil välja selgitada, millest need muutused tulenevad. Kuna tegemist on üsna laia teemaga, valiti esialgsest korpusest välja kolm sõna põhjalikumaks analüüsiks. Valitud sõnad sisestati Internetis olevasse eesti-prantsuse paralleelkorpusesse ning otsing teostati ainult prantsuskeelsete sõnadega. Eesti sõnadega otsing ei oleks andnud piisavalt adekvaatseid tulemusi nimisõna käändumise tõttu. Töö koosneb seega kolmest osast, milles analüüsitakse iga sõna eraldiseisvalt. Need omakorda jagunevad alapeatükkideks, mis on moodustatud eestikeelsetes vastetes esinenud morfosüntaktiliste muutuste põhjal: nimisõna mitmuses (sealhulgas *-mine-* lõpulised tuletised), nimisõna ainsuses (kaasaarvatud *-mine-* lõpulised tuletised) ning erinevad juhtumid, mille alla käivad näiteks nimisõna asendamine verbiga või mõne muu sõnaliigiga.

Antud töö kolmes alajaotuses põimuvad nii semantiline kui morfosüntaktiline lähenemine, sest nagu ka töös selgub, võivad mõlemad põhjustada nimisõna arvu muutumist tõlkes. Kuna üheks oluliseks aspektiks on ka tõlkija keeletaju ning interpretatsioon, olid võrdselt tähelepanu all tõlked nii eesti-prantsuse kui vastupidises suunas.

Töös selgub, et abstraktsed nimisõnad käituvad erinevalt, mistõttu on üheseid aspekte, mis mõjutaks arvu varieerumist tõlkimisel, üsna raske välja tuua. Küll aga on võimalik märgata üksikuid sarnasusi. Antud töös on käsitletud kahte emotsioonide valdkonda kuuluvat sõna (*joie, regret*), mille põhjal kujuneb teatud tendents: nende sõnade ainsus tähistab tavaliselt tundmuse kogu kontseptsiooni, samas kui mitmus märgib selle konkreetset nähtust. Lisaks näeme, et üheks võimalikuks lahenduseks abstraktse nimisõna tõlkimisel on eestikeelse liitsõna kasutamine. Selgus ka, et kõigil kolmel sõnal on mõlemas keeles vastav verb või verbikonstruktsioon, mis on üks alternatiiv lahendamaks tõlkimisel tekkinud raskusi.

Pärast korpuse põhjal tehtud analüüsi võib öelda, et abstraktse nimisõna arvu varieerumine tõlkimisel ei tulene puhtalt tõlkija keeletajust, vaid võimalik on välja tuua mõningaid keelelisi elemente, mis seda mõjutavad. Analüüsi põhjal on tegemist üsna probleemse valdkonnaga, mida tuleks kindlasti põhjalikumalt edasi uurida.

## Bibliographie

BEAUSEROY, D. 2009. « Syntaxe et sémantique des noms abstraits statifs : Des propriétés verbales et adjectivales aux propriétés nominales ». En ligne [http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/44/07/64/PDF/THESE\\_DB.pdf](http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/44/07/64/PDF/THESE_DB.pdf), consulté le 14 avril 2014.

ECO, U. 2006. *Dire presque la même chose*, Editions Grasset & Fasquelle.

Erelt et al. = EREL T, M., EREL T, T., ROSS, K. 2007. *Eesti keele käsiraamat*. Tallinn: Pakett.

EKSS = *Eesti keele seletav sõnaraamat* 2009. Tallinn: Pakett.

GARDES-TAMINE, J. 1998. *La Grammaire. 2. Syntaxe*. Paris : Armand Colin.

GARY-PRIEUR, M.-N. 1990. « Le pluriel des articles : morphologie et sémantique ». In: *L'Information Grammaticale*, N. 45, 1990. pp. 3-7. DOI : 10.3406/igram.1990.1946

IGOT, P. 2012. « Singulier ou pluriel ? (2) ». En ligne <http://www.fauxamis.fr/tag/abstrait/>, consulté le 3 mars 2014.

KASIK, R. 2009. *Eesti keele sõnatuletus*. Tartu: Tartu Ülikooli Kirjastus.

MÄEKIVI, H. 2009. « Mõttetu mitmus », in *Oma Keel*, p. 50-64. En ligne [http://www.emakeeleselts.ee/omakeel/2009\\_2/OK\\_2009-2\\_07.pdf](http://www.emakeeleselts.ee/omakeel/2009_2/OK_2009-2_07.pdf), consulté le 5 avril 2014.

ORLANDI, A. 2010. « Le lexique abstrait entre français et italien : le cas des noms en -ment » in *Synergies Italie* n°6, p. 107-119. En ligne <http://gerflint.fr/Base/Italie6/orlandi.pdf>, consulté le 2 mars 2014.

Le Petit Robert = le nouveau Petit Robert de la langue française 2009. Paris : Dictionnaires Le Robert.

Riegel et al. = RIEGEL, M., PELLAT, J.-C., RIOUL, R. 1999. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.

TLF= Trésor de la Langue Française informatisé <http://atilf.atilf.fr/>

## Corpus

- BAYARD, P. 2007. *Comment parler des livres que l'on n'a pas lus*, Paris : Minuit.  
*Kuidas rääkida raamatutest, mida me pole lugenud*, Loomingu raamatukogu, 2008. Traduit par : Tanel Lepsoo
- CARRÈRE, E. 2000. *L'adversaire*, Paris : POL.  
*Vaenlane*, Tallinn, Varrak, 2002. Traduit par : Indrek Koff
- COHEN, A. 1954. *Le livre de ma mère*, Paris : Gallimard.  
*Raamat minu emast*, Tallinn, Varrak, 2002. Traduit par : Malle Talvet
- DURAS, M. 1950. *Un barrage contre le Pacifique*, Paris : Gallimard.  
*Tamm Vaikse ookeani vastu*, Tallinn, Varrak, 2006. Traduit par : Triinu Tamm
- DUTEURTRE, B. 2001. *Le voyage en France*, Paris : Gallimard.  
*Reis Prantsusmaale*, Tallinn, Varrak, 2004. Traduit par : Triinu Tamm
- FEBVRE, L. 1988. *Martin Luther : un destin*, Paris : Presses Universitaires.  
Première publication : 1928  
*Martin Luther : üks inimsaatus*, Tallinn, Varrak, 2003. Traduit par : Heete Sahkai
- GALLERNE, G. 2009. *Au pays des ombres*, Paris : Fayard.  
*Varjude riigis*, Tallinn, Eesti Raamat, 2011. Traduit par : Margot Endjärv
- GAVALDA, A. 2004. *Ensemble, c'est tout*, Paris : Le Dilettante  
*Koos, see on kõik*, Tallinn, Pegasus, 2008. Traduit par: Pille Kruus
- GIDE, A. 1955. *Si le grain ne meurt*, Paris : Gallimard.  
*Surra, et elada*, Tallinn, Varrak, 2006. Traduit par : Leena Tomasberg
- GRANGÉ, J.-C. 1998. *Les rivières pourpres*, Paris : Albin Michel.  
*Purpurjõed*, Tallinn, Varrak, 2005. Traduit par : Pille Kruus
- HOUELLEBECQ, M. 1998. *Les particules élémentaires*, Paris : Flammarion.  
*Elementaarosakesed*, Tallinn, Varrak, 2008. Traduit par : Indrek Koff

JAİK, J. 2000. « La mort de mon père », France-Estonie : Bulletin de l'Association France-Estonie n° 14, mai.

« *Isa surm* », *Kaarnakivi : valimik tondi- ja loomajutte*, 1980. Esimene trükk : 1924. Traduit par : Jean Pascal Ollivry

KIVIRÄHK, A. 2010. *Le papillon*, inédit.

*Liblikas*, Tallinn, Tuum, 1999. Traduit par : Jean Pascal Ollivry

KROSS, J. 1990. *Le départ du professeur Martens*, Paris : Laffont.

*Professor Martensi ärasõit*, Tallinn, Eesti Raamat, 1984. Traduit par : Jean-Luc Moreau

KROSS, J. 1993. *La vue retrouvée*, Paris : Robert Laffont.

*Silmade avamise päev*, Tallinn, Eesti Raamat, 1988. Traduit par : Jean-Luc Moreau

KROSS, J. 1997. *L'œil du grand tout*, Paris : Editions Robert Laffont.

*Vastutuulelaev*, Tallinn, Eesti Raamat, 1987. Traduit par : Jean-Luc Moreau

LAURENS, C. 2010. *Romance nerveuse*, Paris : Gallimard.

*Närviline romanss*, Tallinn, Eesti Raamat, 2010. Traduit par : Margot Endjärv

LÉVI-STRAUSS, C. 1955. *Tristes tropiques*, Paris : Plon.

*Nukker troopika*, Tallinn, Varrak, 2001. Traduit par : Indrek Koff

MAKINE, A. 2001. *La musique d'une vie*, Paris : Seuil.

*Ühe elu muusika*, Tallinn, Varrak, 2008. Traduit par : Triinu Tamm

NOTHOMB, A. 1999. *Stupeur et tremblements*, Paris : Albin Michel.

*Jahmatus ja värinad*, Tallinn, Varrak, 2006. Traduit par: Eva Koff

PENNAC, D. 1992. *Comme un roman*, Paris : Gallimard.

*Nagu romaan*, Tallinn, Varrak, 2010. Traduit par : Anti Saar

RADIGUET, R. 2004. *Le diable au corps*, Librio. Première publication : 1923

*Saatan ihus*, Tallinn, Eesti Raamat, 2001. Traduit par : Margot Endjärv

RISTIKIVI, K. 2006. *Le voile de la promise*, inédit.

*Mõrsjalinik*, Tallinn, Eesti Raamat, 1992. Traduit par : Jean-Pierre Minaudier

RISTIKIVI, K. 2005. *L'étendard en flammes*, Éditions Alvik.

*Põlev lipp*, Tallinn, Eesti Raamat, 1990. Première publication : 1961. Traduit par : Jean Pascal Ollivry

SAGAN, F. 2004. *Aimez-vous Brahms...*, Paris : Pocket. Première publication : 1959

- Kas te armastate Brahmsi...*, Tallinn, Pegasus, 2009. Traduit par : Tiiu Vilimaa
- SARTRE, J.-P. 1938. *La nausée*, Paris : Gallimard.
- Iiveldus*, Tallinn, Varrak, 2002. Traduit par : Tanel Lepsoo
- SARTRE, J.-P. 1964. *Les mots*, Paris : Gallimard.
- Sõnad*, Tallinn, Varrak, 2006. Première publication : 1965. Traduit par : Leili-Maria Kask
- SERVAN-SCHREIBER, D. 2003. *Guérir le stress, l'anxiété et la dépression sans médicaments ni psychanalyse*, Paris : Robert Laffont.
- Stressist vabaks ilma ravimiteta*, Tallinn, Varrak, 2005. Traduit par : Laine Hone
- TAMMSAARE, A.H. 2009. *La Colline-du-Voleur (Vérité et justice 1)*. Larbey, Gaïa.
- Tõde ja õigus I*, Tallinn, Avita, 2003. Première publication : 1926. Traduit par : Jean Pascal Ollivry
- TAMMSAARE, A.H. 2009. *Indrek (Vérité et justice 2)*, Larbey, Gaïa.
- Tõde ja õigus II*, Tallinn, Avita, 2009. Première publication : 1929. Traduit par : Jean Pascal Ollivry
- TAMMSAARE, A.H. 2010. *Indrek et Karin (Vérité et justice 4)*, Larbey, Gaïa.
- Tõde ja õigus IV*, Tallinn, Avita, 2003. Première publication : 1932. Traduit par : Eva Toulouze
- VALTON, A. *Les souffrances et la foi d'O-Gen*, inédit.
- « *O-Geni usk ja kannatus* », *Pildikesi filosoofi, prohveti, kunstniku, poeedi elust*, Tallinn, Kupar, 1992. Traduit par : Eva Vingiano de Pina Martins
- WERBER, B. 1998. *Le père de nos pères*, Paris : Albin Michel.
- Meie isade isa*, Tallinn, Varrak, 2008. Traduit par : Pille Kruus

## **Annexes**

### **Annexe 1.** Liste initiale contenant 18 noms abstraits insérés dans le corpus estfra

Absence

Accès

Adieu

Amour

Apparition

Bonheur

Charme

Conseil

Dégât

Ennui

Joie

Lecture

Mouvement

Progrès

Rapport

Regret

Soin

Violence

**Annexe 2.** Les traducteurs et le nombre des solutions linguistiques utilisées

Traducteurs	Changement du nombre			Même nombre			Emploi d'une construction verbale			Omission			Singulier français, pluriel estonien
	Progrès	Joie	Regret	P	J	R	P	J	R	P	J	R	Progrès
Amon, M.	2	4											
Chalvin, A.							1	1					
Endjärv, M.	3	1	1		2	1							
Hone, L.				3									
Kask, L.-M.			1	2		1	1						1
Koff, E.									1				
Koff, I.	5	1	1	3	1		1		1		2		
Kruus, P.	1		1	1	1	1	1		1	1			
Lepsoo, T.			1			1	1						
Minaudier, J.-P.	1	2	1		1				2				
Moreau, J.-L.		2					1					1	
Mme. Navi-Bovet		1											
Ollivry, J. P.			2		5		1	1		1	2		
Payet, H.		1				1			1		1		
Raudsep, N		1											
Saar, A.		1	2			1							1
Sahkai, H.	2		2		1	2					1		
Talvet, M.					1								
Tamm, T.			2	1		1			1				
Tamm, T., Lepsoo, T., Vogelberg, K., Rajandi, H.						1							
Timmer, S.						1			1				
Tomasberg, L.			2	1		1					1		
Toulouze, E.							1				1		
Vahtras, T.		4											
Vilimaa, T.						3			1			1	
Vingiano, E.	1	1	1		1								

## **Lihtlitsents lõputöö reprodutseerimiseks ja lõputöö üldsusele kättesaadavaks tegemiseks**

Mina, Maarja Kallit

(isikukood: 49102264229)

1. annan Tartu Ülikoolile tasuta loa (lihtlitsentsi) enda loodud teose  
Le nombre du substantif abstrait : l'exemple de *progrès, joie et regret* dans un corpus  
de traduction

mille juhendaja on Anu Treikelder,

- 1.1.reprodutseerimiseks säilitamise ja üldsusele kättesaadavaks tegemise eesmärgil, sealhulgas digitaalarhiivi DSpace-is lisamise eesmärgil kuni autoriõiguse kehtivuse tähtaja lõppemiseni;
- 1.2.üldsusele kättesaadavaks tegemiseks ülikooli veebikeskkonna kaudu, sealhulgas digitaalarhiivi DSpace'i kaudu kuni autoriõiguse kehtivuse tähtaja lõppemiseni.
2. olen teadlik, et punktis 1 nimetatud õigused jäävad alles ka autorile.
3. kinnitan, et lihtlitsentsi andmisega ei rikuta teiste isikute intellektuaalomandi ega isikuandmete kaitse seadusest tulenevaid õigusi.

Tartus 22.05.2014